

Juillet 2021

Les pièces d'un puzzle : vers des organes consultatifs nationaux du développement durable



Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude aux participants à la recherche du Bénin, de l'Équateur, du Kenya et de la Tanzanie, sans lesquels cette étude n'aurait pas été possible.

Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement les personnes suivantes pour le temps qu'elles ont consacré à cette étude :

- Stephen Chacha, fondateur et directeur, Africa Philanthropic Foundation
- Ana Patricia Muñoz, directrice exécutive, Grupo FARO
- Florence Syevuo, coordinatrice nationale, SDGs Kenya Forum
- Armand Vignon, directeur, Maison de la Société Civile (MdSC)

En outre, la recherche a été développée conceptuellement et accompagnée dans sa mise en œuvre par Hannah Janetschek et Felix Meyerhoff (Conseil allemand pour le développement durable, RNE).

Les auteurs tiennent également à remercier Isabelle Krahe (GIZ) et Fee Kirsch (RNE) pour leur soutien constructif.

Cette recherche a été menée par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et soumise au Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD. L'étude a été soutenue financièrement par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire et du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne.

Auteurs

- Todd Kirkbride et Danielle Jean-Pierre Figueroa
- The Partnering Initiative

Equipe éditoriale

Dr. Hannah Janetschek (responsable), Felix Meyerhoff
➤ info@nachhaltigkeitsrat.de

- Conseil allemand pour le développement durable (RNE)
c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Allemagne

Conception/mise en page

- Studio Hoekstra



À propos du Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD



Le Forum Mondial est un réseau qui relie les connaissances et l'expérience des commissions consultatives multipartites, des conseils et des organes similaires pour le développement durable. Ces organes contribuent aux architectures institutionnelles nationales pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). En rapprochant les connaissances et les intérêts des différents groupes de parties prenantes, les organes consultatifs multipartites favorisent l'acceptation sociale et la cohésion de la société en période de transformation. La demande pour leur travail de facilitation des résultats des négociations ne peut être sous-estimée.

Ce forum pour et par les organes consultatifs multipartites nationaux est aussi hétérogène que les contextes respectifs de ses membres, qui varient en conséquence dans leur développement institutionnel, leur mise en place, leur mandat et leur rôle. Les échanges constants au sein des groupes de travail et entre eux créent un riche marché d'idées, de mécanismes de négociation et de mesures politiques efficaces qui peuvent facilement être transférés et adaptés aux besoins et aux demandes locales ailleurs. En tant que réseau axé sur la demande, il évolue constamment dans les processus collectifs. Grâce à son riche réservoir de connaissances collectives, le forum invite efficacement les parties prenantes et les gouvernements du monde entier à adapter, mettre en œuvre et accélérer conjointement la réalisation de l'Agenda 2030 et des ODD.

Table des matières

8.....	Abréviations
10.....	Préface : Contexte de l'étude
14.....	Rassembler les pièces du puzzle
26.....	Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes
29.....	Paysage des organisations faîtières des ODD
33.....	Le puzzle de la gouvernance multipartite
36.....	Tanzanie : Des pièces du puzzle pleines de potentiel
39.....	Paysage des organisations faîtières des ODD
43.....	Le puzzle de la gouvernance multipartite
46.....	Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part les institutions gouvernementales
49.....	Le paysage des organisations faîtières des ODD
54.....	Le puzzle de la gouvernance multipartite
58.....	Bénin :Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé
62.....	Le paysage des organisations faîtières des ODD
67.....	Le puzzle de la gouvernance multipartite
70.....	Conclusion
77.....	Annexe
78.....	Taille de l'échantillon
79.....	Cadre de recherche - indicateurs et opérationnalisation



*Il s'agit d'un PDF interactif.
Cliquez sur la page à laquelle
vous souhaitez accéder.*

*Pensez à l'environnement
et n'imprimez que les pages
dont vous avez besoin.*

Abréviations

ADUS	Alliance pour le développement urbain durable, Équateur
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
CCIB	Chambre de commerce et d'industrie du Bénin
CEMDES	Société patronale pour le développement durable de l'Équateur
CePED	Centre de partenariat et d'expertise pour le développement durable, Bénin
CNP-Benin	Conseil National du Patronat du Bénin
DGCS-ODD	Direction Général de la Coordination et du Suivi des ODD
FFLA	Fundación Futuro Latinoamericano
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
HLPF	High-level Political Forum (Forum politique de haut niveau)
IATWG	Le groupe de travail technique inter-agences, ou Comité IATW
KEPSA	Alliance du secteur privé du Kenya
MCDD	Mécanisme de coordination du développement durable
MdSC	Maison de la Société Civile, Bénin
MoU	Memorandum of Understanding
NDC	Nationally Determined Contributions (Contributions prévues déterminées au niveau national)
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PASCIb	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RNE	Conseil allemand pour le développement durable
RNV	Revue Nationale Volontaire
S&E	Suivi et évaluation
TSDP	Plateforme de développement durable de la Tanzanie
UN DESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
UE	Union Européenne

Préface : Contexte de l'étude



L'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté en septembre 2015 par tous les États membres des Nations Unies. Elle fournit une orientation politique pour le développement durable dans tous les domaines d'action et sert de cadre à la coopération internationale, en présentant un plan d'action pour les personnes, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. De nombreux efforts ont été déployés à tous les niveaux politiques pour préparer la «Décennie d'action». Grâce au soutien politique croissant, il existe un élan pour lancer une réponse

ambitieuse et accélérée afin de relever les défis mondiaux actuels et de parvenir à une transformation grâce à cette vision commune.

Les voies qui mènent au développement durable sont complexes et dépendent fortement du contexte. Les contextes économique, écologique, politique et social déterminent la manière dont les pays sont préparés à affronter l'immense tâche de ce siècle. En fonction de la situation de base individuelle, l'élaboration des politiques nécessite des changements perturbateurs dans des domaines thématiques tels que les systèmes alimentaires, la sécurité sociale, l'urbanisation, la transition énergétique ou les systèmes de mobilité, afin de réaliser ou d'accélérer les processus de développement durable.

Pour réaliser la transition complexe vers des sociétés durables, les organes consultatifs multipartites peuvent jouer un rôle clé en tant que forums de recherche de consensus. C'est pourquoi de multiples mécanismes de gouvernance, tels que des commissions ad hoc, des organes multipartites institutionnalisés et mandatés ou des plateformes de partenariat collectif, ont considérablement évolué ces dernières années¹. Pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), ils remplissent tous diverses fonctions et fonctionnent de différentes manières. Les plateformes multipartites transformatrices, comme les organes consultatifs multipartites², se concentrent sur le soutien de la catalyse et de la mise en œuvre des partenariats en s'appuyant sur les structures de soutien nationales. Les organes consultatifs nationaux sur les ODD peuvent être considérés comme des exemples d'organes consultatifs multipartites institutionnalisés transformatrices qui s'engagent de manière constructive avec leurs gouvernements et créent un espace pour

¹ Stibbe, Darian, Prescott, Dave. "The SDG Partnership Guidebook: a practical guide to building high-impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals". The Partnering Initiative and UNDESA 2020: [PDF](#)

² Cette étude a été créée dans le contexte du Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD et, par conséquent, "organes consultatifs multipartites" seront utilisés comme terme général pour les plateformes de partenariat, les conseils, les commissions ou autres unités de coordination pour les différents groupes de parties prenantes [URL](#)

Cette étude cherche à comprendre l'environnement et les processus existants des parties prenantes afin d'établir des mécanismes multipartites institutionnalisés, comme par exemple des organes consultatifs multipartites.

l'action et l'acceptation sociale de la transformation. Leurs principes incarnent une approche «de l'ensemble de la société» qui vise à créer un consensus ou une action collective. Ce faisant, ils peuvent compter sur une relation réciproque avec leurs gouvernements.

Dans cette étude, le terme «organe consultatif multipartite» est utilisé de manière à refléter un large éventail de formes, de structures et de mécanismes, mais il a en commun une relation réciproque avec les partenaires gouvernementaux responsables de la mise en œuvre du développement durable. En d'autres termes, bien que leur composition, leurs caractéristiques et leurs modes de travail puissent varier en fonction des exigences nationales, les différents organes consultatifs multipartites offrent tous un espace de dialogue permettant aux parties prenantes de conseiller les gouvernements de manière constructive.

Cette étude fournit une évaluation légère de l'environnement institutionnel, de l'histoire de l'engagement des parties prenantes, ainsi que des processus politiques dans quatre pays qui embrassent de telles fonctions d'organes consultatifs multipartites. Au moment de la réalisation de cette étude, les organes multipartites de ces pays n'étaient pas encore institutionnalisés. Afin de comprendre comment ces organes peuvent et pourraient évoluer pour accélérer la réalisation des ODD, leur vue d'ensemble des parties prenantes et leur engagement dans les processus nationaux de développement durable sont présentés et évalués. Les quatre pays de cette étude constituent une première cohorte. Une évaluation comparable dans une autre cohorte de huit pays est en cours et sera publiée dans un second volume de cette étude.

Rassembler les pièces du puzzle

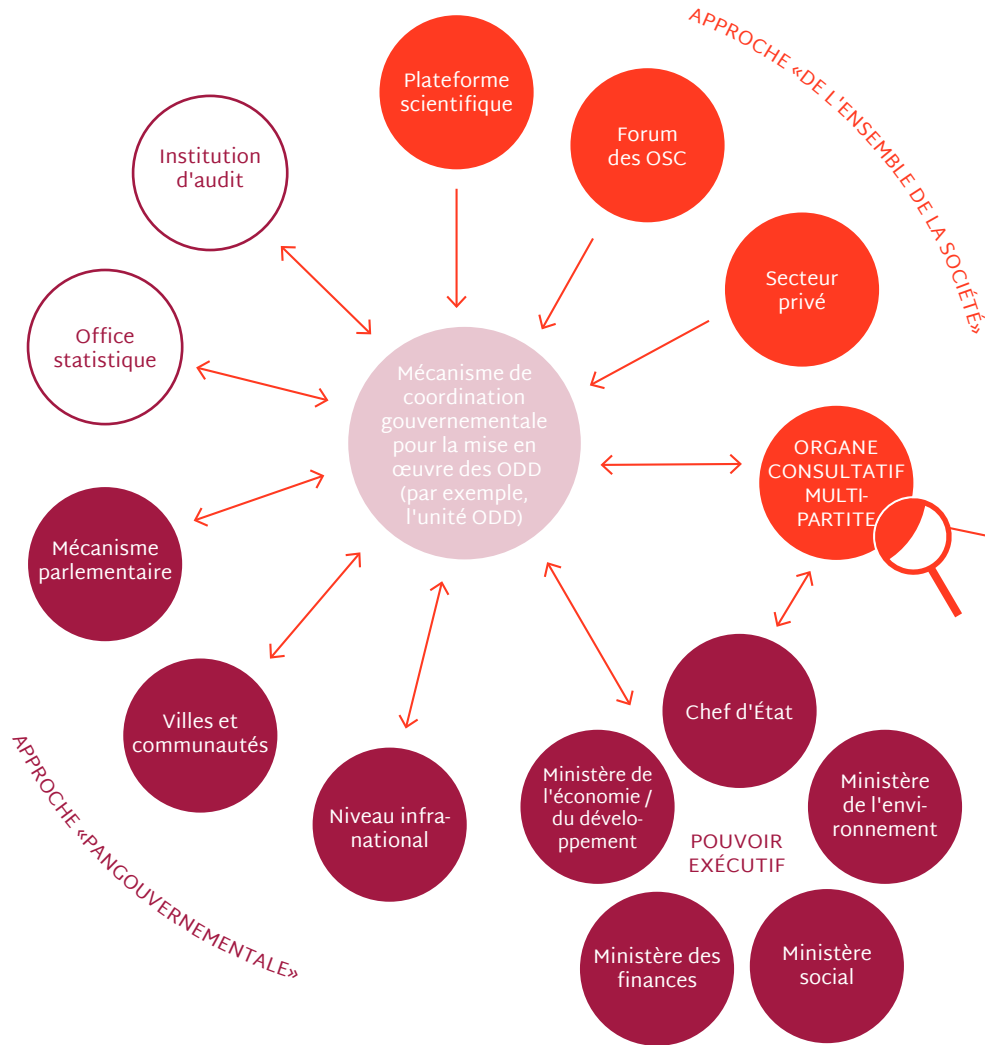
3 Pour plus d'informations, voir UN DESA 2018
↳ UN DESA 2018: Compendium of National Institutional Arrangements for implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development and also
↳ Partners for Review 2019: The whole of government approach: Initial lessons concerning national coordinating structures for the 2030 Agenda and how review can improve their operation.

Les dispositions institutionnelles nationales pour la réalisation des ODD revêtent de nombreuses formes.

En 2015, avec l'adoption de l'Agenda 2030, un solide mécanisme de suivi et d'examen a été adopté : la revue nationale volontaire (RNV). Dans certains pays, ces RNV ont constitué un élément supplémentaire à un cycle politique et à une stratégie nationale de développement durable existants. Dans d'autres, ils ont déclenché et créé de nouvelles dynamiques nationales en initiant des cycles politiques qui alignent les plans de développement nationaux et les rapports d'indicateurs sur les ODD. En outre, la nature indivisible des objectifs économiques, écologiques et sociaux a créé un élan pour une action concertée et coordonnée et a ainsi favorisé la création de mécanismes de gouvernance, de cycles d'action et de rapports pour la mise en œuvre des ODD.

En raison de la nature interconnectée des ODD, ils ont stimulé des changements substantiels dans l'architecture institutionnelle nationale afin de garantir leur réalisation. La réalisation des ODD est obligatoire pour toutes les parties de l'exécutif d'un gouvernement et nécessite une coordination ainsi qu'une collaboration entre les institutions gouvernementales pour une élaboration intégrée des politiques. Cette approche intégrée de l'élaboration des politiques qui, dans certains cas, a conduit à la mise en place de comités de coordination entre les institutions gouvernementales et a initié des processus de coordination durables, est l'approche dite « pangouvernementale »³.

Intégration des organes consultatifs multipartites dans les architectures institutionnelles nationales*



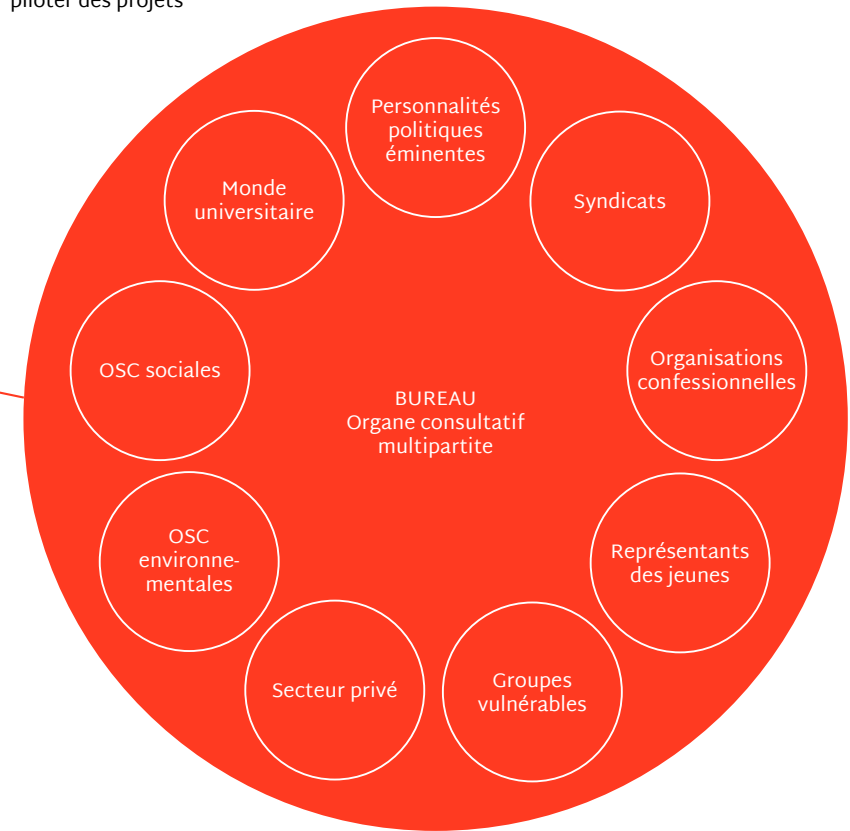
→ informe

↔ relation bidirectionnelle mandatée ou gouvernance multi-niveaux

Diverses fonctions d'un organe consultatif multipartite

(voir Forum Mondial 2021 : Voies pour les organes consultatifs nationaux du développement durable) :

- Rôle substantiel dans les processus politiques nationaux de développement durable
- le plaidoyer en faveur de la réalisation des ODD et la mobilisation du public
- mettre en relation les parties prenantes et promouvoir les réseaux locaux
- établir un consensus sur les sujets transformationnels
- fournir des conseils constructifs au gouvernement
- collecter des données
- rapporter les avancements
- piloter des projets



*Composition institutionnelle exemplaire.

Elle peut varier d'un contexte à l'autre.

Rassembler les pièces du puzzle

Afin de garantir une approche de «l'ensemble de la société» pour s'engager de manière constructive avec les gouvernements sur les priorités de développement, un grand nombre de comités nationaux sur les ODD multipartites ont vu le jour pour coordonner les réponses nationales aux revues nationales volontaires. La RNV est le principal mécanisme utilisé par les pays pour rendre compte des progrès accomplis dans le cadre de l'Agenda 2030 et, à ce jour, 142 pays ont préparé des rapports. La mise en place de mécanismes de gouvernance et d'institutions (par exemple, des plateformes multipartites) pour faciliter ce processus est un élément de base pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030 et indique aux communautés nationales et internationales dans quelle mesure les gouvernements ont institutionnalisé leurs efforts pour réaliser des progrès en matière de développement durable⁴. Ces plateformes et organes qui résultent des processus de RNV sont aussi hétérogènes que les conditions du contexte local, les systèmes politiques et les traditions de gestion des perspectives et intérêts multiples. Dans leur hétérogénéité, ils partagent tous l'objectif d'apporter une contribution significative à la mise en œuvre nationale et locale des ODD. Au fil du temps, ces structures sont parfois consolidées et parfois rechargées chaque fois que le processus de création d'un rapport RNV est aspiré.

Il est possible d'accélérer les processus actuels en donnant la priorité aux activités et processus synergiques dans l'Agenda 2030 et les ODD. Le système en réseau des ODD permet d'obtenir des avantages pour de multiples objectifs et cibles en mettant l'accent sur les activités synergiques. Un changement radical est nécessaire dans les lieux et les domaines thématiques où les tendances

⁴ Kindornay, Shannon et Gendron, Renée, (2020), 'Progressing National SDGs Implementation: An Independent Assessment of the Voluntary National Review Reports Submitted to the United Nations High-level Political Forum on Sustainable Development in 2019', Ottawa: Canadian Council for International Cooperation. [↘ PDF](#)

Fonctions des organes consultatifs multipartites institutionnalisés :

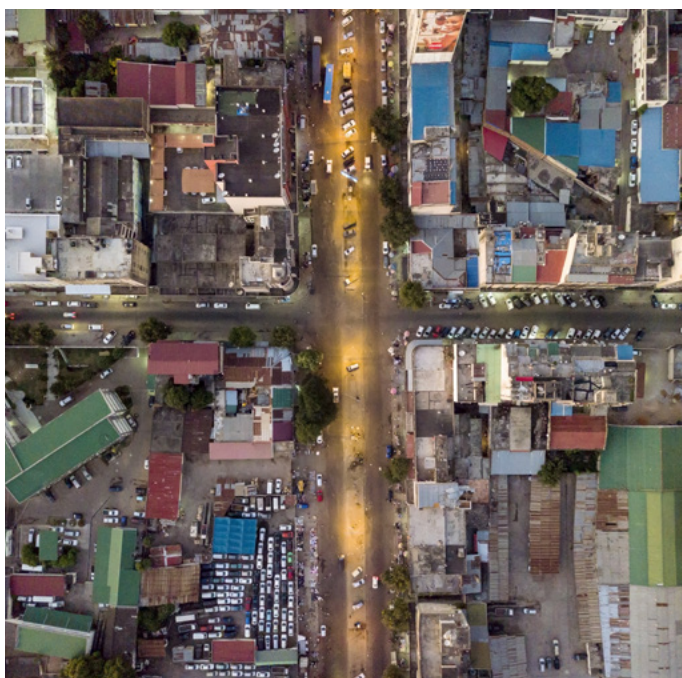
- Le plaidoyer pour la réalisation des ODD
- la recherche du consensus
- la collecte de données
- la localisation des ODD
- progrès en matière de rapports

en matière de développement durable sont négatives, où les voies sont bloquées ou où les dépendances doivent être surmontées. Les changements perturbateurs sont controversés et nécessitent donc de faciliter le dialogue et les négociations entre un large éventail de parties prenantes diverses, notamment dans l'intérêt de l'acceptation sociale de la transformation. Les organes consultatifs multipartites, tels que les commissions et les conseils de développement durable, qui ont l'habitude de conseiller leurs gouvernements sur la politique de développement durable, sont bien équipés pour naviguer à travers les changements transformationnels et suggérer des voies à suivre.

Les organes multipartites institutionnalisés peuvent remplir diverses fonctions pour leurs gouvernements, qu'il s'agisse d'être des forums agiles pour la recherche d'un consensus sur des questions controversées, de sensibiliser, de collecter des données, de suivre les progrès et de plaider pour le développement durable avec une approche collective. Grâce à ces diverses fonctions, ils comblent une lacune importante dans les architectures de gouvernance nationale pour la réalisation du développement durable. Leur rôle peut varier, allant de la navigation sur des thèmes complexes et du rôle de boussole pour leur gouvernement à celui de plateforme complémentaire pour l'engagement collectif, la localisation des ODD, le suivi des progrès et de partenaire fiable pour les feuilles de route communes sur la réalisation des ODD. La caractéristique la plus distincte des organes consultatifs multipartites institutionnellement établis est leur continuité et les processus à long terme qu'ils peuvent initier avec cette continuité ainsi que les mécanismes de retour d'information institutionnalisés avec les institutions gouvernementales.

Rassembler les pièces du puzzle

Les organes consultatifs multipartites sont un exemple du type de plateforme multipartite qui ont été mis en place pour apporter une valeur ajoutée à la mise en œuvre et à l'examen de l'élaboration de politiques nationales durables. Les organes consultatifs multipartite ont pour mission d'établir un consensus sur des sujets de transformation controversés qui intègrent les perspectives des universitaires, de la société et du secteur privé. Ils peuvent constituer un mécanisme de médiation entre les intérêts conflictuels des parties prenantes et fournir collectivement des pistes pour l'élaboration de politiques de développement durable. En outre, ils peuvent créer un écosystème de collaboration et créer un espace pour l'action collaborative nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable socialement acceptés.



5 Conseil allemand pour le développement durable (RNE) [↗ URL](#)

6 Commission nationale finlandaise sur le développement durable [↗ URL](#)

7 Forum Mondial 2021 : Voies pour les organes consultatifs nationaux du développement durable [↗ PDF](#)

Un exemple de structure nationale multipartite est le Conseil allemand pour le développement durable (Rat für Nachhaltige Entwicklung, RNE), composé de 15 membres éminents, nommés par le gouvernement allemand et chargés de générer des contributions à la stratégie allemande de développement durable, de spécifier des domaines d'action et des projets concrets et de faire de la durabilité une question publique d'importance vitale⁵. La Commission nationale finlandaise pour le développement durable⁶ est un organe consultatif multipartite similaire, servant de forum influent qui rassemble les principaux acteurs de la société. La Commission encourage la coopération en vue de parvenir à un développement durable et s'efforce d'intégrer les objectifs stratégiques du développement durable dans la politique, l'administration et les pratiques sociales nationales. Pour plus d'exemples de leur composition et de leurs modes de travail, veuillez consulter l'étude sœur du Forum Mondial sur les voies à suivre pour les organes consultatifs nationaux de développement durable⁷.

Approche méthodologique

Cette étude analyse les pièces du puzzle institutionnel : les groupes de parties prenantes et leur degré d'organisation ainsi que les processus de politique nationale de développement durable. Elle le fait dans le but de comprendre si les processus et les dialogues existants présentent un potentiel et des options pour établir un organe consultatif national légitimé et permanent ayant un statut consultatif auprès des décideurs nationaux pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, la recherche sur les organes consultatifs

Rassembler les pièces du puzzle

multipartites potentiels a été guidée par les deux questions clés suivantes :

- Le contexte spécifique du pays est-il propice à la mise en place (ou au renforcement) d'un organes consultatif multipartite national permanent ?
- Comment les institutions et les processus de dialogue déjà existants peuvent-ils devenir un partenaire constructif et permanent des gouvernements nationaux ?

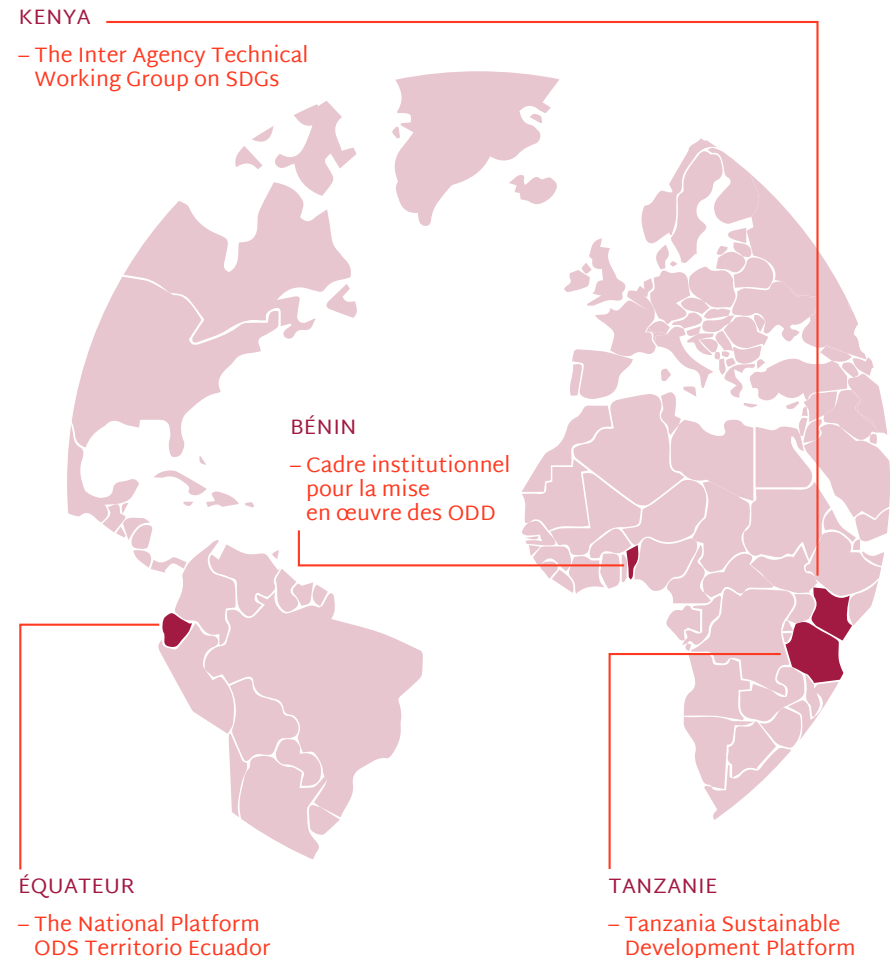
L'étude a identifié quatre pays, à savoir le Kenya, la Tanzanie, le Bénin et l'Équateur, qui ont choisi des voies différentes en matière de rapports consensuels et de prise de décision pour le développement durable. Les études de cas suivantes donnent un aperçu de la recherche empirique et documentaire entreprise dans chaque pays. Les quatre profils sont évalués selon douze critères⁸ avec une perception qualitative des tendances actuelles et des actions nécessaires, dans le but d'identifier les pièces du puzzle vers un organe consultatif multipartite permanent dans les pays respectifs.

Parmi un groupe plus large de pays, les experts ont sélectionné ces quatre cas pour comprendre les pièces du puzzle nécessaires à une bonne réalisation des ODD. Ils ont été sélectionnés à dessein sur la base de l'opinion des experts et selon les critères et le processus par étapes suivants : (1) un système politique démocratique comme condition contextuelle, (2) l'existence d'un organe consultatif national qui s'est officiellement engagé dans un processus national de RNV, visant une approche de « l'ensemble de la société ».

⁸ Voir ↗ l'annexe pour plus d'informations

Questions directrices

Études de cas : quatre organes consultatifs nationaux multipartites



Rassembler les pièces du puzzle

Présentés dans les chapitres à venir, les quatre cas partagent tous un engagement national envers les négociations multipartites, les processus d'inclusion et l'aspiration à mettre en œuvre les ODD dans une approche de «l'ensemble de la société». Cependant, chaque contexte est encadré différemment avec des politiques existantes pour aligner un tel processus de plateforme. En outre, il existe de nettes différences entre les pays en ce qui concerne les organisations faitières existantes des divers groupes de parties prenantes. Cette étude vise à identifier les diverses politiques, les processus et les groupes de parties prenantes engagés nécessaires pour assurer le plus efficacement possible la mise en œuvre et le compte rendu des ODD dans les années à venir.

Les cas nationaux de cette étude ont été développés selon les questions de recherche et ont considéré les catégories analytiques suivantes : (1) une évaluation de l'environnement institutionnel (en considérant les environnements politiques, les structures institutionnelles, l'engagement politique et les éléments de société inclusive, progressive ou ouverte) et (2) une évaluation de la plateforme ou de l'organe consultatif multipartite, en considérant les connexions et le soutien externes ainsi que les processus et les mécanismes de gouvernance internes.

La recherche est basée sur des données primaires et secondaires qui ont été soumises à un processus analytique de triangulation utilisant diverses stratégies et méthodes pour étudier le même phénomène. La recherche documentaire (dossiers, rapports, évaluations, webinaires, manuels, RNV, stratégies nationales de développement durable, informations existantes sur les plateformes et organes consultatifs multipartites) a fourni des informations de base pour ancrer

9 Voir ↗ l'annexe pour plus d'informations

l'évaluation environnementale et les mécanismes mis en place pour guider les processus d'engagement multipartite. Ces informations ont été complétées par six à huit entretiens avec des experts par pays, provenant de toutes les parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé, universités et agences de soutien externes)⁹. Les experts inclus dans chaque secteur peuvent varier par pays en fonction du niveau d'implication du secteur dans l'organe consultatif multipartite et de leur implication dans le processus multipartite objet de cette étude. Les entretiens ont été menés autour d'un guide commun d'entretien semi-structuré avec des questions spécifiques pour couvrir chaque critère. Le modèle a été ajusté si nécessaire, en fonction des caractéristiques uniques du pays identifiées lors de la recherche documentaire.

Les résultats de la recherche sont censés refléter la façon dont l'architecture de gouvernance actuelle, les processus de politique nationale de développement durable et les groupes de parties prenantes existants collaborent. En outre, l'objectif est de définir le paysage de base des organisations de coordination qui peuvent être avancées pour remplir la fonction et le rôle d'un organe consultatif multipartite dans le puzzle existant des institutions et des processus politiques.

*Objectif de l'étude :
Comprendre le
potentiel des
organes
consultatifs
nationaux mandates
ayant un statut
consultatif auprès
des décideurs
des ODD.*

Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes



10 Ministère de la dévolution et de la planification, 2017 : Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable au Kenya
➤ PDF

11 Gouvernement du Kenya, 2020 : Deuxième revue nationale volontaire de la mise en œuvre des objectifs de développement durable
➤ PDF

Le gouvernement du Kenya engage activement les parties prenantes dans la réalisation de l'Agenda 2030. Le gouvernement a souscrit à la valeur ajoutée de la participation des parties prenantes en tant qu'élément important pour orienter la prise de décision et le soutien dans la réalisation de ses objectifs stratégiques de développement durable. Si la responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des ODD relève du mandat du département d'État de la planification, il s'agit d'une responsabilité partagée entre toutes les parties prenantes. Cette prise de conscience a permis aux parties prenantes de s'engager et d'influencer les processus gouvernementaux et, grâce à ce processus de collaboration, les ODD ont été minutieusement intégrés au plan de développement national du Kenya, connu sous le nom de Kenya Vision 2030, et à la principale plateforme du pays pour les parties prenantes du développement durable. Le Groupe de travail technique inter-agences (IATWG) – appelé ci-après Comité – est composé d'agents des principaux ministères, départements et agences (MDA) du gouvernement et d'autres parties prenantes clés, telles que des représentants de la jeunesse et d'autres personnes issues de différents secteurs. Le gouvernement accueille des réunions consultatives sur les ODD avec toutes les organisations faîtières afin de partager les expériences, de tirer des leçons, de discuter des progrès, des prochaines étapes et d'adapter les actions accélérées.

Les deux processus inclusifs de rédaction des RNV 2017¹⁰ et 2020¹¹ ainsi que l'élaboration d'un cadre de participation des parties prenantes aux ODD démontrent l'ambition du gouvernement et des autres parties prenantes de réaliser les ODD par le biais d'un processus et d'une plateforme multipartites efficaces.

Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes

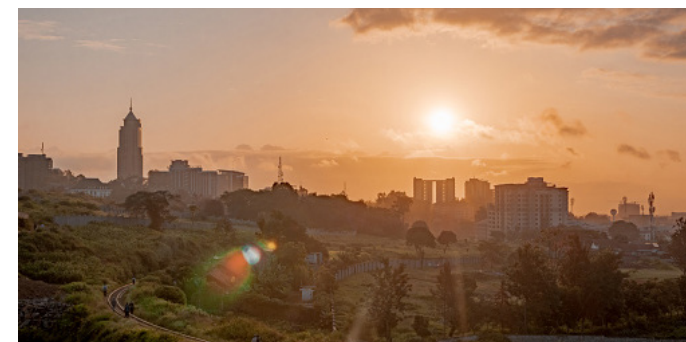
Les organes de parties prenantes du Kenya ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration, la rédaction et la mise en œuvre du RNV depuis 2017. Cette approche « pangouvernementale » et de « l'ensemble de la société » a institutionnalisé l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et la sensibilisation aux ODD par le biais de leurs organes de coordination. Chaque groupe a été invité par le gouvernement à préparer et à soumettre son propre rapport RNV afin d'évaluer les performances et les enseignements tirés par ses membres. Ceux-ci sont ensuite inclus dans le rapport national RNV du Kenya sous forme d'annexes. L'ensemble de ce processus est coordonné par le Comité et (une fois en activité) par ses groupes de travail thématiques. **Un autre exemple de l'engagement du gouvernement en faveur d'une approche ouverte et inclusive de la mise en œuvre des ODD se reflète tout récemment dans la publication de son cadre d'engagement des parties prenantes aux ODD. Celui-ci a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif visant à renforcer les mécanismes d'engagement et de coordination institutionnelle, vise à orienter les futurs engagements des parties prenantes, dans le but d'accélérer la dynamique de mise en œuvre, de suivi et d'examen des ODD au Kenya dans les délais fixés. Depuis 2018, le Kenya accueille chaque année une conférence multipartite sur les ODD¹² qui réunit toutes les parties prenantes des ODD dans le pays pour évaluer les progrès réalisés, récompenser les champions et promouvoir l'apprentissage entre pairs. Il s'agit d'un élan important ainsi que d'une composante du dialogue et du processus multipartite au Kenya.**

12 SDGs Kenya Forum, 2020 :
Conférence multipartite
↘ URL



Paysage des organisations faîtières des ODD

Le mandat principal des organes consultatifs multipartites est de réunir des représentants de différents groupes de parties prenantes et de négocier des voies et des options politiques, notamment sur des thèmes controversés pour le développement durable. Il s'agit d'une valeur ajoutée unique pour les gouvernements à long terme, car elle permet de réunir les représentants de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire au sein d'un seul organe institutionnalisé. **L'établissement d'un organe consultatif multipartite permet d'exploiter au mieux le degré d'institutionnalisation existant des différents groupes de parties prenantes. Au Kenya, les principales parties prenantes semblent être pleinement soutenues par le gouvernement, efficacement organisées et représentatives, à l'exception du monde universitaire. Non seulement le Kenya compte une pléthore de petites organisations individuelles qui représentent tous les types d'intérêts, mais de nombreuses organisations faîtières ont été développées pour représenter ces voix.**



Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes

LE SDGS KENYA FORUM¹³

opère en tant que co-président du Comité et est la principale organisation faîtière de la société civile du Kenya, composée de 350 organisations atteignant un réseau de plus de 10.000 membres. Il s'agit d'une plateforme d'adhésion globale sur l'Agenda 2030 pour les ODD, qui coordonne l'engagement des organisations de la société civile (OSC) avec le gouvernement, les citoyens, le secteur privé, les médias, le monde universitaire et les partenaires du développement. En tant que plateforme indépendante la plus ancienne et la plus étendue soutenant les ODD, le Forum peut également être considéré comme un éventuel organe consultatif multipartite lui-même auprès du gouvernement.

13 SDGs Kenya Forum – Pour un développement durable ↘ URL

14 Alliance du secteur privé du Kenya ↘ URL

15 Parliamentary Caucus on SDGs ↘ URL

L'ALLIANCE DU SECTEUR PRIVÉ DU KENYA (KEPSA)¹⁴,

qui est l'autre co-président, est l'organisation qui chapeaute le secteur privé du Kenya. Elle compte plus de 400 organisations d'entreprises membres, qui siègent également dans les 16 conseils sectoriels représentant les différents secteurs de l'économie kényane. Elle sensibilise le secteur privé aux ODD et lui permet de se les approprier grâce à un renforcement des capacités, s'engage dans des dialogues politiques pour faciliter la participation du secteur privé à la mise en œuvre des ODD, organise des forums et des plateformes et coordonne le suivi et les rapports du secteur privé sur les ODD.

LE CAUCUS PARLEMENTAIRE SUR LES ODD ET LE BUSINESS¹⁵

a été créé en 2017 pour promouvoir le développement durable et les entreprises à responsabilité sociale par le biais de la législation, de la mobilisation des ressources, de la surveillance et des partenariats. Ses 30 parlementaires représentent toutes les régions du pays et ont la capacité de former des décideurs politiques qui défendront les ODD par le biais de ses huit commissions parlementaires et du personnel parlementaire des circonscriptions sur les sujets liés aux ODD.

16 Conseil des gouverneurs ↘ URL

17 Conseil national de la jeunesse ↘ URL

18 Prof. Wainaina Gituro ↘ URL

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS¹⁶

a été créé par la loi en 2016 pour servir de liaison entre les gouvernements nationaux et infranationaux avec 12 comités sectoriels pour intégrer les ODD dans l'ensemble des 47 gouvernements de comté. Son objectif principal est de faciliter le renforcement des capacités au niveau local, de diriger l'apprentissage par les pairs, de mener la résolution des conflits et de coordonner les gouvernements infranationaux pour suivre les ODD et produire leurs rapports.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE¹⁷

est une plateforme d'autonomisation de la jeunesse qui facilite la participation et l'inclusion des jeunes dans la gouvernance et les affaires nationales et veille à ce que les programmes soient axés sur les jeunes et dirigés par eux. Bien que cet organe soit un membre actif du SDGs Forum, il renforce spécifiquement les capacités et la participation active des jeunes.

EN CE QUI CONCERNE LE MONDE UNIVERSITAIRE,

le professeur Gituro Wainaina¹⁸ participe au comité au nom de l'école de commerce de l'université de Nairobi, mais il sert principalement de conseiller de confiance à la direction des ODD en raison de son rôle de leader dans la création de la Vision 2030 plutôt que de voix représentative du monde universitaire. Une meilleure représentation d'une organisation universitaire est en cours.

La formation du Comité est l'un des indicateurs les plus forts de l'engagement du gouvernement kényan à poursuivre une approche «de l'ensemble de la société» pour la coordination et la mise en œuvre des ODD, en interne comme en externe. Créé par une directive présidentielle, le Comité, qui relève du Département d'État de la planification, constitue



Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes

le cadre institutionnel de la coordination des parties prenantes dans le pays. Les activités du Comité sont guidées par les priorités du gouvernement dans la mise en œuvre des ODD. Après environ deux ans de fonctionnement, le gouvernement a nommé les représentants du SDGs Kenya Forum, qui représente la société civile, et KEPSA, qui représente le secteur privé, comme co-présidents du Comité afin d'assurer que le discours sur les ODD ne soit pas dominé par le gouvernement du Kenya.

Le SDGs Kenya Forum a souvent été perçu comme le principal organe consultatif multipartite pour les ODD au Kenya en raison de sa relation de longue date avec le gouvernement autour des OMD et des ODD. Par exemple, le gouvernement a demandé au SDGs Forum de participer activement aux processus nationaux tels que la rédaction de la feuille de route du Kenya, la feuille de route des ODD, les RNV et le cadre d'engagement des parties prenantes des ODD. Cependant, le mandat officiel du Forum est de rassembler à voix des OSC par le biais du suivi et de la mise en œuvre des ODD, ce qui a été une tâche énorme qu'ils ont exécutée de manière très efficace. Avec le gouvernement, le Forum s'est chargé de la mise en œuvre et du suivi des ODD au niveau infranational, y compris les dialogues sur les ODD au niveau des comtés.



Le puzzle de la gouvernance multipartite

Le Comité développe des systèmes pour s'engager plus efficacement au sein du gouvernement et avec les parties prenantes externes afin de mesurer l'impact. Il n'évalue toutefois pas sa propre efficacité, si ce n'est qu'il travaille principalement par le biais du processus RNV pour recueillir des données sur les indicateurs des ODD. Pour la collecte d'informations, le gouvernement s'est largement appuyé sur la coordination du Forum avec le Département des statistiques pour accueillir des réunions de consultation et fournir une expertise pour les méthodologies dans l'établissement de ces processus. Par conséquent, le département des statistiques élabore actuellement des directives de collaboration pour les acteurs non étatiques afin qu'ils puissent être considérés comme des données officielles, et il prévoit de lancer un forum des utilisateurs et producteurs de données afin de rassembler toutes les parties prenantes autour de cette nouvelle orientation.

- Un mandat officiellement reconnu augmentera intrinsèquement la motivation et les capacités du Comité. Un mandat est nécessaire sur la manière de conseiller le gouvernement et sur la façon dont ce mandat est lié aux processus politiques du pays qui mettent en œuvre le développement durable. En outre, une délimitation plus claire des rôles et des responsabilités entre les postes clés au sein du groupe de pilotage pourrait renforcer le leadership.
- Un secrétariat institutionnalisé et un financement pour la coordination institutionnalisée et

Kenya : Un pionnier de l'institutionnalisation de l'engagement des parties prenantes

l'établissement de processus inclusifs pour la réalisation des ODD sont nécessaires.

- Mise en réseau avec les pays voisins et les partenaires internationaux afin de comprendre comment concevoir au mieux le mandat et réduire l'écart dans la représentation des parties prenantes.
- Développez des stratégies qui minimisent le risque que des individus deviennent trop puissants et que leur nomination permette la représentation du type de partie prenante respectif. Idéalement, établissez un mécanisme pour que ces personnes soient responsables devant le type de parties prenantes qu'elles représentent. Les mesures d'atténuation potentielles peuvent inclure 1) limiter la durée du mandat du représentant, 2) permettre à plus d'une personne d'être engagée afin que la relation ne soit pas tant entre individus qu'entre organisations, et 3) renforcer la capacité du représentant à rendre compte aux membres et à obtenir leur contribution.
- Renforcer les capacités à assurer la liaison avec le niveau infranational et à donner des impulsions pour la réalisation locale des ODD. Fourniture d'un financement à la plateforme pour lancer des projets pilotes qui montrent à quoi pourrait ressembler la mise en œuvre des ODD.
- En ce qui concerne l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre des ODD, la recherche révèle que la plupart des acteurs actifs dans la mise en œuvre des ODD sont des multinationales et qu'il y a un grand besoin de pénétrer plus profondément au niveau infranational avec les petites et moyennes entreprises pour la mise en œuvre et l'examen des ODD.



Jusqu'à présent, le modèle kenyan a fonctionné mais il est nécessaire de réfléchir à de nouvelles structures possibles avec les parties prenantes pour définir ce qui pourrait mieux fonctionner. Jusqu'à présent, la situation actuelle en matière de financement a suffisamment bien fonctionné pour que le Comité puisse remplir son mandat de coordination et de rapport. Toutefois, un modèle amélioré est nécessaire pour améliorer la mise en œuvre au niveau infranational et mener tout type d'activités de projet liées aux ODD. Le gouvernement doit se pencher sur la mobilisation des ressources pour aborder la Décennie pour l'accélération des ODD afin de passer à l'action, en commençant par le partage des plans de travail et le développement d'une stratégie centralisée capable de combler les lacunes individuelles pour la mise en œuvre des ODD.



Tanzanie : Des pièces de puzzle pleines du potentiel



19 Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, 2019 : Revue nationale volontaire [↘ PDF](#)

Le processus de revue national volontaire (RNV) de 2019¹⁹ a servi de catalyseur au gouvernement de la République-Unie de Tanzanie pour qu'il réalise l'importance d'établir un mécanisme national inclusif multipartite pour coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'examen des ODD. Afin de garantir une approche «pangouvernementale», le gouvernement a établi un mécanisme de coordination du développement durable (MCDD) pour coordonner les ministères, départements et agences du gouvernement et garantir l'inclusion et le suivi de toutes les parties prenantes engagées dans le processus. Ce nouveau mécanisme est un arrangement institutionnalisé situé dans le bureau du Premier ministre avec une coordination étroite avec un secrétariat des ODD au sein du ministère des Finances et de la Planification. Il aura également un mandat plus important pour coordonner, assurer l'alignement budgétaire, fournir le plus haut niveau de leadership politique pour l'action et s'assurer que la durabilité de la mise en œuvre peut être atteinte grâce à un personnel désigné ayant une expérience des ODD.

Une approche «de l'ensemble de la société» a été poursuivie en créant la Plateforme tanzanienne pour le développement durable (TSDP) en avril 2015. La TSDP est la plateforme permettant aux organisations de la société civile de s'autoorganiser et de se coordonner sur la mise en œuvre et le suivi et l'examen des ODD en Tanzanie. La plateforme a été consultée sur la structure, le contenu et le processus de production de la RNV en tant que partenaire égal. En outre, elle a produit un rapport parallèle indépendant de la société civile, qui constitue un examen plus critique de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement.

Tanzanie : Des pièces du puzzle pleines de potentiel

Le groupe de travail national multipartite chargé de la rédaction du RNV s'est réuni régulièrement et a élaboré la feuille de route et le budget du RNV national ; il a examiné et élaboré le modèle 2019 du rapport RNV de Tanzanie et le projet zéro du rapport RNV de Tanzanie. Les réunions de consultation et de validation ont vu la participation de représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, des médias et du système des Nations Unies en Tanzanie. Les consultations de la société civile ont été principalement financées par des organisations de la société civile dans le cadre du TSDP et grâce au soutien du Pacte mondial des Nations Unies et de UN DESA. **Tout récemment, le TSDP a été officiellement chargé de diriger les consultations de la société civile dans le processus de rédaction du nouveau plan de développement quinquennal pour la Tanzanie, afin d'inclure une approche de la société dans son ensemble pour atteindre les ODD. Cette démarche vise à assurer l'alignement des politiques, à faire en sorte que les ODD soient clairement liés et à garantir que les OSC fassent partie du processus de développement, de mise en œuvre et d'évaluation de l'impact.**

Le ministère des Finances et de la Planification de Tanzanie est chargé de transférer les thèmes des ODD dans les plans nationaux, ainsi que d'identifier et de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des ODD. Il est également responsable de l'intégration des indicateurs des ODD, de la collecte de données pour le suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau national et de l'établissement de rapports au HLPF. En 2019, c'était la première fois que la Tanzanie rendait compte au HLPF et c'était la première fois qu'il y avait un effort coordonné pour rendre compte des ODD dans le pays. Le gouvernement s'est engagé à finaliser un



cadre d'engagement entre le gouvernement et les OSC et le secteur privé sur la réalisation des ODD en Tanzanie.

Paysage des organisations faitières des ODD

Les organisations de parties prenantes sont formalisées en Tanzanie, mais il leur manque une représentation inclusive, un renforcement des capacités adéquat et un soutien financier fiable pour mettre en œuvre les ODD. Les OSC semblent être les plus fortes parmi les différents secteurs autour des ODD, ce qui explique leur rôle de leader et leur engagement.

Actuellement, le ministère des Finances et de la Planification et le bureau du président chargé de l'administration régionale et des collectivités locales sont les coresponsables de la mise en œuvre des ODD



Tanzanie : Des pièces du puzzle pleines de potentiel

en Tanzanie. Les différentes organisations faitières suivantes existent, mais ont encore besoin de soutien et d'autonomisation, ainsi que de trouver des moyens de mieux s'intégrer les unes aux autres, afin d'offrir un organe consultatif multipartite au gouvernement :

(Tanzania Sustainable Development Platform, TSDP) a été fondée en avril 2015 à la suite d'un atelier multipartite sur la transition des OMD aux ODD organisé par l'Association des Nations Unies de Tanzanie²⁰ en partenariat avec Africa Philanthropic Foundation²¹. La plateforme est un outil volontaire et ouvert aux organisations de la société civile en Tanzanie pour se réunir, s'organiser et se coordonner afin d'assurer une participation significative et une documentation des contributions à la mise en œuvre, au suivi et à la surveillance du développement durable en Tanzanie. Elle offre ainsi une plateforme pour l'engagement de la société civile avec le gouvernement, les Nations Unies et d'autres partenaires de développement et parties prenantes sur le développement durable. La TSDP n'est pas une entité enregistrée de manière indépendante, mais elle dispose de son propre comité directeur bénévole composé des (grandes) OSC, qui disposent de ressources financières pour soutenir ses opérations et qui jouent un rôle influent dans les 13 domaines de travail thématiques (liés aux ODD). La plateforme a joué un rôle de leader officieux pour relier tous les différents secteurs (hors OSC) et a reconnu la nécessité d'un engagement collaboratif bien avant les ODD. La TSDP comprend plus de 300 organisations de la société civile, allant des organisations de base aux organisations non gouvernementales internationales, avec une représentation de différents groupes d'intérêt.

20 Association des Nations Unies de Tanzanie
↘ URL

21 African Philanthropic Foundation Tanzania ↘ URL

22 Fondation du secteur privé de Tanzanie (TPSF)
↘ URL



LA FONDATION DU SECTEUR PRIVÉ DE TANZANIE²²

est l'organe faitier du secteur privé en Tanzanie. Elle est la voix du secteur privé et l'organe de coordination des associations du secteur privé et des entreprises dans tous les secteurs de l'économie, y compris les associations commerciales.

LE CONSEIL NATIONAL DES AFFAIRES DE TANZANIE

a été créé en tant qu'institution offrant un forum de dialogue entre les secteurs public et privé pour le changement. Avec 40 membres, sa vision est d'être un centre d'excellence dans la gestion des environnements d'affaires pour soutenir la croissance économique par le biais de dialogues compétitifs, la recherche de consensus et la mise en réseau entre les secteurs public et privé en Tanzanie.

LE GROUPE PARLEMENTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

est soutenu par la Plateforme pour le développement durable de Tanzanie dans la formation des parlementaires. Il est composé de plus de 30 membres qui représentent différentes commissions du parlement, issus de différents partis politiques, et est destiné à être à l'avant-garde de la défense du développement durable au parlement. Elle mène des actions de renforcement des capacités avec d'autres députés, suit et contrôle la mise en œuvre des ODD et s'assure que les plans nationaux sont alignés sur les cibles définies dans les objectifs.

LE MONDE UNIVERSITAIRE ET DE LA RECHERCHE

est représenté par la Fondation pour la recherche économique et sociale, en tant que groupe de réflexion sur la recherche politique, et par le Research on Poverty Alleviation Programme Limited, qui contribue à la recherche et aux recommandations politiques pour la mise en œuvre des ODD.



Outre l'engagement dans le processus RNV, les parties prenantes ont proposé une structure permettant d'établir un lien avec le gouvernement et les parties prenantes en formant des groupes de travail thématiques pour se concentrer sur des questions spécifiques.

Le TSDP est reconnu comme une plateforme officielle de la société civile sur les ODD, mais elle n'a pas de protocole d'accord officiel ni de mandat de conseil. Le TSDP a fait ses preuves en matière de recherche de consensus et de soutien à l'action collective en faveur des ODD et se prête donc bien au rôle d'organe consultatif multipartite auprès du gouvernement.



L'interaction entre le gouvernement et les acteurs de l'organe consultatif multipartite (tels que la MCDD) est guidée par les principes convenus, tels qu'institutionnalisés dans le protocole d'accord entre le gouvernement et les acteurs de l'organe consultatif multipartite, y compris, mais sans s'y limiter, le respect mutuel, la transparence et la responsabilité.

Le niveau de participation et d'influence dépend, entre autres, de l'engagement des acteurs, de leur intérêt et de leur capacité technique dans le sujet ou le domaine thématique respectif, ainsi que des ressources disponibles pour participer, en particulier pour les OSC qui dépendent principalement des financements des partenaires au développement. Le MCDD peut parvenir à un consensus lorsque les différentes parties prenantes sont en mesure de défendre efficacement leur cause en présentant des preuves et en surmontant les problèmes de méfiance liés aux gains financiers potentiels de certaines organisations (notamment le secteur privé).

Le puzzle de la gouvernance multipartite

L'architecture permettant de réaliser les ODD en Tanzanie a favorisé avec succès une approche «pangouvernementale» et est exploitée avec un haut degré d'organisation des différents types de parties prenantes dans les pays. De plus, l'engagement des parties prenantes et leur implication dans les travaux et conseils thématiques sont extrêmement élevés en Tanzanie.

Tanzanie : Des pièces du puzzle pleines de potentiel

Même si la TSDP a eu une fonction officielle dans le processus RNV 2019 et à nouveau dans le développement d'une stratégie d'engagement des parties prenantes en 2020, elle n'a pas encore reçu de mandat officiel.

Un mandat officiel le long des processus politiques tels que la nationalisation et la révision des indicateurs des ODD, les conseils sur les plans nationaux de développement durable et les domaines thématiques où un consensus entre les parties prenantes est nécessaire. Par exemple, le développement agricole et le système alimentaire de la Tanzanie sont des thèmes qui requièrent des voies communes de la part de toutes les parties prenantes et pour lesquels un organe consultatif multipartite peut apporter des connaissances précieuses et des processus de construction de consensus, en rapprochant les perspectives du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé.

En ce qui concerne son positionnement proche du centre du gouvernement, les processus et interactions passés de la TSDP ont illustré avec succès qu'il existe un équilibre délicat entre la proximité des partenaires gouvernementaux responsables et une relation de confiance et d'indépendance. La fourniture de conseils constructifs dans le cadre de cette relation de confiance pourrait s'avérer être la pièce manquante pour accélérer la réalisation des ODD par le gouvernement tanzanien. Grâce à son rôle central dans le groupe parlementaire pour le développement durable, la TSDP peut également s'appuyer sur les réseaux existants et la collaboration pour le développement durable au sein du Parlement tanzanien.

En outre, par le biais de l'Africa Philanthropic Foundation, la TSDP est engagé dans des échanges régionaux et internationaux et peut s'appuyer sur un riche réseau de partenaires de connaissances sur ce



qui fonctionne bien pour réaliser les ODD. Les réseaux régionaux et internationaux permettent de contribuer à des projets et initiatives concrets aux niveaux infra-national et national, tels que les dialogues des maires pour assurer le développement durable dans les villes et les communautés ou les réseaux locaux sur les ODD pour promouvoir le développement durable et encourager les activités des différents membres de la société.

Comme le MCDD nécessite encore des liens plus clairs entre le budget et les objectifs et cibles, elle s'avère être le mécanisme de coordination central pour mandater la TSDP en tant qu'organe consultatif multipartite. L'attribution d'un mandat clair et d'un soutien financier au TSDP pourrait garantir des ressources financières permanentes, des processus politiques et consultatifs entrelacés pour le développement durable et créer ainsi un mécanisme de gouvernance constant et inclusif pour aborder les thèmes difficiles de la transformation vers le développement durable.



Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales



23 Le décret attribue des compétences spécifiques aux institutions publiques suivantes : Secrétariat national de la planification et du développement, Conseils sectoriels nationaux, Conseils nationaux de l'égalité, Institut national des statistiques et des recensements, Conseil national de la planification et Ministère des affaires étrangères et de la mobilité humaine.
↳ PDF

24 En espagnol : Secretaría Técnica Planifica Ecuador
↳ PDF

25 Gouvernement de l'Équateur, Ministère de la planification, 2020 : Revue nationale volontaire
↳ PDF

L'un des indicateurs les plus forts du gouvernement de l'Équateur pour s'engager dans une approche «de l'ensemble de la société» pour coordonner et mettre en œuvre l'Agenda 2030 et les ODD est la reconnaissance de l'Agenda 2030 en tant que politiques d'État, c'est-à-dire par la publication du décret présidentiel 371 (2018)²³. En conséquence, des compétences et des attributions spécifiques ont été définies autour des ODD liés à la planification, au suivi et à l'évaluation nationaux, et à la capacité statistique.

Le décret présidentiel reconnaît l'importance de mettre en œuvre une logique interinstitutionnelle et intersectorielle qui établit la nécessité et l'importance d'intégrer les contributions du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile à travers différentes instances de participation. À cette fin, dans le but de favoriser les espaces de dialogue social en tant que mécanisme de génération d'accords nationaux, la vice-présidence est mandatée par le décret présidentiel 622 (2018)²⁴ pour diriger un dialogue social national et, avec le Secrétariat national de la planification et du développement, coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le pays.

Cependant, en 2020, le processus RNV²⁵ en Équateur a été perçu par les parties prenantes de la société civile et l'Assemblée nationale comme une procédure limitée dans les processus de participation des parties prenantes. Alors qu'un processus de consultation a été mis en place par le gouvernement afin d'intégrer une approche de «l'ensemble de la société» dans le rapport RNV via des tables de dialogue et l'élaboration d'un questionnaire en ligne, les parties prenantes considèrent que le processus de consultation n'a pas permis d'impliquer et d'incorporer correctement leur contribution dans le développement, la rédaction et

Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales



26 Groupe parlementaire de l'Équateur, 2020 : Comment est le développement en Équateur ? Perspectives de la développement national et l'Agenda 2030 ↘ PDF

27 Planification technique secrétariat Équateur : Développement durable en Équateur ↘ URL

la livraison du rapport RNV 2020. Afin de compléter les informations présentées dans le rapport RNV et d'étendre leur contribution à l'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le pays, la plateforme nationale ODS Territorio Ecuador (coordonnée par Grupo Faro et la Fundación Futuro Latinoamericano (FFLA)), l'Assemblée nationale et le monde universitaire, avec le soutien de l'Union Européenne (UE), ont développé leur propre analyse et réflexion critique du Plan de développement national dans le cadre des ODD²⁶. Depuis lors, le gouvernement équatorien (Secretaría Técnica de Planificación) a intégré les initiatives existantes dans la plateforme nationale pour les ODD²⁷.



Paysage des organisations faitières des ODD

Les principaux groupes des parties prenantes en Équateur sont formalisées, mais il n'existe qu'un nombre limité de plateformes pour assurer une représentation inclusive et efficacement organisée et elles manquent d'un soutien financier fiable pour mettre en œuvre les ODD. ODS Territorio Ecuador est une initiative multipartite créée en 2017 qui permet la coordination des principales parties prenantes du secteur public, du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile, tant au niveau national que local. Sa mission est de contribuer à l'amélioration globale des conditions et des moyens de subsistance en Équateur, par le respect des ODD, leur intégration dans les politiques publiques nationales et locales, et le renforcement de la société civile et des gouvernements autonomes décentralisés dans leur mise en œuvre et leur suivi. L'initiative est codirigée par Grupo Faro et FFLA, avec le soutien financier de l'UE. Du côté du gouvernement, la Vice-présidence et la Secretaría Técnica de Planificación sont responsables de la réalisation des ODD. Les OSC et le secteur privé semblent être les parties prenantes les plus visiblement engagées dans les ODD.

Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales



GRUPO FARO²⁸

a été fondé en 2004 avec l'objectif de soutenir et de promouvoir la participation de l'État, de la société civile et du secteur privé dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Il est considéré comme une institution indépendante de recherche et d'action qui génère des preuves pour influencer les politiques publiques et promouvoir la transformation sociale et l'innovation. Le Grupo Faro a été reconnu par le programme Think Tanks and Civil Societies de l'Université de Pennsylvanie comme le 13ème think tank d'Amérique centrale et du Sud. Grupo Faro contribue directement à la mise en œuvre des ODD, par le développement de projets, parmi lesquels il co-préside les initiatives ODS Territorio Ecuador et ADUS.

28 Grupo Faro [↗ URL](#)

29 Fundación Futuro Latinoamericano [↗ URL](#)

30 Fundación Esquel [↗ URL](#)

FUNDACIÓN FUTURO LATINO-AMERICANO (FFLA)²⁹

opère en tant que co-président des initiatives ODS Territorio Ecuador et ADUS. La FFLA est considérée comme une organisation de la société civile forte, créée en 1993 pour promouvoir un dialogue constructif, renforcer les capacités citoyennes, politiques et institutionnelles, et articuler les processus de développement durable en Amérique latine. Elle opère au niveau régional, en promouvant une articulation vers le développement durable. Elle coordonne l'alliance mondiale CDKN et met en œuvre des projets en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

FUNDACIÓN ESQUEL³⁰

est une organisation sociale, créée il y a 30 ans et légalement reconnue par le ministère de l'inclusion économique et sociale. Elle promeut, encourage et crée de nouvelles formes de participation en faveur de la bonne gouvernance, du dialogue et de la recherche d'accords. Elle assure la co-présidence de l'initiative ADUS et coordonne le Pacto Social por la Vida y por el Ecuador.

31 Ecuador 2030 [↗ URL](#)

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (ADUS)

est une plateforme qui relie et renforce les organisations et les initiatives équatoriennes autour du développement urbain durable, par la mise en œuvre d'efforts nationaux et locaux, le renforcement des capacités, l'échange d'expériences et la mobilisation d'acteurs de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et du secteur public. Il a été créé en tant qu'espace de travail collaboratif et synergique pour promouvoir l'engagement des citoyens et des candidats aux fonctions gouvernementales locales et de leurs équipes de travail à inclure le changement climatique et le développement urbain durable dans leurs plans gouvernementaux.

PACTO SOCIAL POR LA VIDA Y POR EL ECUADOR

est une initiative citoyenne de la Mesa de Convergencia Nacional, coordonnée par la Fundación Esquel, qui intègre de multiples parties prenantes dans des tables thématiques afin de parvenir à des accords et d'identifier les solutions possibles pour relever les défis sociaux et économiques, avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption.

ECUADOR 2030³¹

est une initiative du secteur privé qui articule les acteurs du monde des affaires, du monde universitaire, du secteur public et de la société civile pour la réalisation des ODD. Ecuador 2030 a été lancé en 2017 par le Comité des entreprises équatoriennes et la Fédération nationale des chambres d'industries de l'Équateur. Ses trois principaux piliers sont : Les objectifs de développement durable, la quatrième révolution industrielle et la pensée exponentielle.

Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales



PACTO GLOBAL

est un réseau qui a été créé en 2011 pour promouvoir les dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies en Equateur. Actuellement, le réseau est composé de plus de 200 membres issus des secteurs public et privé, d'organisations de la société civile, d'ONG, de syndicats et d'universités engagés dans l'application des dix Principes et le respect des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

32 Corporation d'entreprises pour le développement durable de l'Équateur (CEMDES) [URL](#)

CORPORATION D'ENTREPRISES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉQUATEUR (CEMDES)³²

est une organisation du secteur privé créée pour promouvoir le concept de développement durable du point de vue des entreprises, et pour faciliter la mise en œuvre de solutions innovantes en matière d'environnement et de responsabilité sociale en Équateur. Il rassemble également les entreprises qui souhaitent travailler dans ce domaine de manière active et engagée. Depuis 2001, le CEMDES est le partenaire équatorien du World Business Council for Sustainable Development, une organisation mondiale de premier plan en matière de développement durable des entreprises.

GROUPE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'ÉRADI-CATION DE LA PAUVRETÉ

et la réalisation des ODD réunit environ 16 membres de l'Assemblée issus de différents partis politiques pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

LE MONDE UNIVERSITAIRE

La Pontificia Universidad Católica del Ecuador (PUCE) et la Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO) sont reconnues comme les deux principales parties prenantes du monde universitaire qui se sont engagées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'Équateur ne dispose pas d'un organe consultatif multipartite officiellement reconnu pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD. Le Grupo Faro est reconnu comme une organisation de la société civile forte et la plupart des parties prenantes ont estimé que cela n'avait pas entravé son influence et ses contributions essentielles à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Équateur. Cependant, la force de l'organisation est reconnue dans le cadre de la collaboration avec d'autres parties prenantes clés, mettant en œuvre une approche collaborative avec d'autres acteurs clés du monde universitaire, du secteur privé, des OSC, de la coopération au développement et du gouvernement dans la plupart de ses initiatives. Depuis des années, le Grupo Faro joue un rôle clé dans la production de données et la contribution aux politiques publiques dans différents domaines, secteurs et territoires pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, au niveau national et infranational. En ce sens, l'un de ses principaux atouts est sa capacité à convoquer d'autres acteurs avec lesquels il dispose de capacités complémentaires et d'une expérience de codirection de ses initiatives multipartites. Dans le cadre de sa ligne d'action institutionnelle sur le développement durable et les villes, Grupo Faro a collaboré à la création de deux grandes plateformes multipartites (ODS Territorio Ecuador et ADUS) qui ont mobilisé une action collective autour des ODD parmi un large éventail de parties prenantes. L'organisation, en collaboration avec la FFLA, a facilité un dialogue ouvert avec toutes les autres voix, partageant les expériences et apportant des contributions significatives à tous les membres de la plateforme. Le Grupo Faro a également été invité à participer à d'autres plateformes nationales clés visant à défendre la mise en œuvre de l'Agenda 2030,

Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales

telles que les tables de travail de Pacto Global (secteur privé) et Acuerdo Nacional Ecuador 2030. Son rôle est considéré comme très important dans le renforcement de la capacité des acteurs locaux à plaider pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans leurs territoires.

Au niveau local, Grupo Faro et FFLA ont contribué de manière significative au renforcement des capacités des acteurs locaux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et le suivi des ODD. **Les interventions au niveau infranational par le biais de l'initiative ODS Territorio Ecuador sont observées dans trois domaines : la consolidation des groupes de travail locaux ; la création d'observatoires citoyens pour le suivi des ODD dans cinq provinces du pays ; et la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités pour consolider le plaidoyer des acteurs locaux en faveur des ODD.**

Grupo Faro a également publié d'autres rapports clés, axés sur les points de vue et les expériences des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi que sur la nécessité d'une articulation plus multipartite et multi-niveau³³.

33 ODS Territorio Ecuador, 2018: Logros y Desafíos en la Implementación de los ODS en Ecuador [↘ PDF](#) (2018) and ODS Territorio Ecuador, 2019: Buenas Prácticas de la Sociedad Civil para el cumplimiento de los ODS [↘ PDF](#)

Le puzzle de la gouvernance multipartite

Un aspect clé d'une plateforme multipartite efficace est leur contribution pour faciliter la recherche d'un consensus entre différents intérêts. En ce qui concerne l'expérience de l'initiative ODS Territorio Ecuador pour rédiger le rapport RNV en 2018, toutes les parties prenantes ont noté de manière surprenante que cela a été un processus relativement facile et sans heurts.



Pour faciliter la recherche d'un consensus et renforcer le développement d'une action collective, Grupo Faro et FFLA ont articulé les efforts des multiples parties prenantes en créant des « espaces citoyens de dialogue et de participation ». Ainsi, il est prévu d'impliquer ces acteurs clés dans le processus de développement de critères, de priorisation, de territorialisation et de mesure de la mise en œuvre des ODD, à travers des espaces institutionnalisés de dialogue multisectoriel. ODS Territorio Ecuador a établi une table de dialogue nationale sous la forme du « Grupo Nacional de Pensamiento Estratégico sobre ODS », qui cherche à articuler les acteurs du secteur public, du secteur privé, de l'université et de la société civile et leur capacité à influencer ou à prendre des décisions pertinentes pour la mise en œuvre des ODD en Équateur. **L'initiative étend ses actions au niveau local en formant cinq tables de dialogue locales qui cherchent à générer des espaces institutionnalisés pour un dialogue multisectoriel, pertinent pour la mise en œuvre des ODD en Équateur.**

Bien que les cadres de coopération et de coordination existent, en raison de l'évolution du contexte politique, le dialogue n'est plus aussi actif qu'il l'était et/ou devrait l'être. Il est important de noter que la nécessité d'un organe consultatif multipartite qui serve d'organe consultatif pour l'Agenda 2030 est pleinement reconnue et acceptée par toutes les parties prenantes. Comme indiqué dans le rapport RNV 2020, il est nécessaire d'améliorer l'articulation au sein des secteurs et d'établir un mécanisme efficace pour échanger en permanence des informations concernant la mise en œuvre des ODD par les différentes parties prenantes, en particulier au niveau infranational. Les parties prenantes ont également identifié le manque de

Équateur : Des OSC fortes à la recherche d'une plus grande reconnaissance de la part des institutions gouvernementales

stabilité politique des institutions mandatées et la faiblesse de la coordination institutionnelle comme des défis majeurs pour la réalisation de l'Agenda 2030.

En 2020, le processus RNV a été perçu comme un engagement du gouvernement à respecter l'approche de «l'ensemble de la société». Malgré l'implication de multiples parties prenantes dans le processus, les efforts mis en œuvre par le gouvernement sont perçus comme des processus d'engagement ad hoc et seulement temporels qui ne vont pas au-delà du processus RNV et de la participation limitée des principales parties prenantes (en particulier au niveau infranational).

Entre 2018 et 2019, d'importants efforts ont été déployés pour analyser le potentiel d'engagement à long terme des parties prenantes pour la réalisation de l'Agenda 2030 dans différents États. Le processus s'est conclu par la rédaction d'une Résolution préparée par la Vice-présidence pour établir un Comité inter-institutionnel en tant que mécanisme de coordination magistrale pour la mise en œuvre des ODD. Cependant, la résolution n'a pas encore été signée par le nouveau gouvernement, même si une approche «de l'ensemble de la société» serait facile à mettre en place, en raison des organisations de coordination existantes et de l'engagement des parties prenantes, et pourrait bénéficier à la réalisation locale des ODD au cours de la prochaine décennie.

Un tel comité facilite une fonction de coordination en incluant la diversité des acteurs et des intérêts qui sont en conflit dans le pays ; la possibilité d'assurer des processus de dialogue multisectoriel soutenus qui ne sont pas affectés par les changements constants des autorités gouvernementales, une instance qui



aide à prioriser et à articuler les ODD, en assurant la cohérence de leur mise en œuvre à travers les secteurs ; un accès sécurisé à l'information ; créer une prise de conscience et une appropriation des ODD afin de mobiliser les citoyens pour agir sur le développement durable.

Bien que Grupo Faro soit reconnu comme une partie prenante clé dans ce processus, FFLA est l'organisation la plus expérimentée en charge de la facilitation et de la médiation entre les différents intérêts, de la création d'un consensus et du soutien au développement d'une action collective parmi les membres de l'initiative. **En ce sens, il y a deux organisations prêtes à coordonner un comité national pour conseiller le gouvernement sur les ODD.** Grupo Faro est qualifié en raison de sa vaste expérience de la coordination avec le secteur public pour la production de données et de rapports et le renforcement de la prise de décision à tous les niveaux. La FFLA et la Fundación Esquel se qualifient quant à elles par leur expérience, leur portée territoriale et leurs organisations décentralisées.

Avec le soutien financier du gouvernement, l'initiative ODS Territorio Ecuador, sous la direction coordonnée de Grupo Faro et FFLA, a le potentiel pour établir des groupes de travail thématiques nationaux et initier un engagement et des activités locales pour la réalisation des ODD en Equateur.

Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé



34 Gouvernement du Bénin,
2020 : Revue Nationale
Volontaire [PDF](#)

Les organes multipartites du Bénin ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration, la rédaction et la livraison du rapport RNV depuis 2017. Cette approche «pangouvernementale» et de «l'ensemble de la société» a institutionnalisé l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et la sensibilisation aux ODD par l'organisation d'ateliers aux niveaux national et infranational.

Au sein du ministère du Plan, une unité (DGCS-ODD) a été créée, dédiée à la coordination et au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses ODD dans le pays. Pour sécuriser la mise en œuvre effective des ODD, la DGCS-ODD pilote depuis 2017 un mécanisme national de coordination, de suivi et d'évaluation des ODD. Il a pour mission de veiller à la prise en compte des cibles prioritaires des ODD dans les processus de planification nationale, sectorielle et locale du Bénin. Afin d'assurer la mise en œuvre effective de l'Agenda 2030, la DGCS-ODD a conduit un processus de priorisation des ODD, tant au niveau national que communal. Il a permis à chaque commune d'identifier les dix cibles les plus prioritaires à prendre en compte dans les Plans de développement communaux. Les thèmes inhérents à l'Agenda 2030 ont pu ainsi être intégrés aux instruments de planification à tous les niveaux, avec l'intention d'éliminer «l'approche en silo» dans la gestion des affaires publiques.

Un autre élément clé pour le renforcement d'une approche de «l'ensemble de la société» a été le processus entrepris pour fournir les précédents rapports RNV présentés par le Bénin en 2017, 2018 et 2020³⁴. Il semble y avoir un consensus au sein du gouvernement sur le fait que les ODD ne peuvent être mis en œuvre que par une action collective. Cette prise de conscience a permis aux parties prenantes de s'engager et

Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé

d'influencer les processus gouvernementaux et, grâce à ce processus de collaboration, les ODD ont été minutieusement intégrés sur le Plan national de développement du Bénin. Appliquant une approche participative et inclusive, mobilisant les parties prenantes de la société civile, du secteur privé, du monde universitaire et des organisations d'aide (avec un soutien majeur du PNUD), ils ont mis en œuvre une série d'ateliers techniques au niveau national et l'organisation de consultations aux niveaux national, départemental et local, qui ont permis de recueillir les aspirations des acteurs du développement à la base.

Pour assurer une plus grande participation des parties prenantes aux processus de planification du Bénin, le gouvernement a mis en place le mécanisme national de coordination et d'évaluation des ODD mentionné précédemment, appelé «*Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD*». Il est dirigé par le ministre d'État chargé du Plan et du Développement³⁵ sous la direction générale de la coordination et du suivi des ODD (DGCS-ODD) chargée de piloter la mise en œuvre des ODD dans le pays et de coordonner l'engagement multipartite. Elle vise à permettre aux parties prenantes de s'engager et d'influencer les processus de développement national en organisant des réunions consultatives sur les ODD avec toutes les organisations faîtières, dans le but de permettre aux parties prenantes de s'engager dans l'élaboration du rapport RNV du pays.

Dans ce cadre, le Ministère a initié des espaces de concertation dont un avec la société civile. Il s'agit du cadre de concertation des OSC autour des ODD qui est un creuset d'échanges en vue du renforcement du dialogue entre l'Etat et la société civile pour une mise

35 Ministère d'État chargé du Plan et du Développement



en œuvre efficiente et efficace des ODD. Il vise également à être un mécanisme qui sert à informer, à partager des expériences, à tirer des leçons et à discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Le cadre de concertation des OSC pour les ODD est chargé d'élaborer le rapport alternatif des OSC. Il a été mis en place à la suite de la recommandation du Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2017.

La Maison de la Société Civile (MdSC) assure la vice-présidence de ce cadre. La MdSC est une organisation fédératrice de toutes les organisations de la société civile (OSC) au Bénin.

En vue d'enrichir la note conceptuelle du gouvernement sur le cadre décennal d'actions pour l'accélération des ODD, deux ateliers ont d'abord été organisés avec les partenaires techniques et financiers. Par la suite, une série d'ateliers a été organisée avec les parties prenantes pour s'assurer que le processus était inclusif et participatif. Selon le rapport RNV, un total de 50 sessions de travail ont été organisées, impliquant 400 parties prenantes différentes sur une période de quatre mois. Le rapport RNV a été complété par un rapport parallèle de l'Association Nationale des

Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé

Communes du Bénin (ANCB)³⁶ ainsi qu'un autre de la société civile coordonné par la MdSC qui renforcent l'évaluation de la mise en œuvre des ODD au niveau infranational.

36 United Cities and Local Governments, UCLG, 2020 : Rapport de la localisation des ODD au Bénin (2020) [PDF](#)

Paysage des organisations faîtières des ODD

Si différentes organisations faîtières existent et sont en mesure d'offrir un niveau de service de base à leurs membres, la nécessité pour le gouvernement de les accompagner est un réel problème à résoudre afin de renforcer la sensibilisation et l'implication des OSC autour des ODD. Les OSC apparaissent comme des acteurs clés des différents secteurs autour des ODD, ce qui explique le rôle prépondérant que joue la MdSC dans la mobilisation des autres acteurs. De plus, le Ministère d'Etat en charge du Plan et du Développement à



37 Direction générale de la coordination et du suivi des ODD, partenaires techniques et financiers (GIZ, PNUD, UNICEF), OSC (cadre de consultation et pools thématiques), expert externe facilitateur

travers l'unité ODD, la DGCS-ODD, en tant qu'entité gouvernementale leader pour la mise en œuvre des ODD et la coordination du Cadre Institutionnel pour la mise en œuvre des ODD. Les autres organes spécifiques des parties prenantes sont :

**MAISON
DE LA
SOCIÉTÉ
CIVILE
(MDSC)**

est une organisation fédératrice d'OSC qui regroupe plus de 1300 OSC membres réparties dans les 12 départements. Créée en 2008, elle vise à instaurer une société à travers laquelle les acteurs non étatiques participent aux processus de dialogue avec le gouvernement pour la conceptualisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et politiques de développement au Bénin. Elle est vice-présidente du cadre de concertation des OSC. La MdSC pilote le processus d'élaboration du rapport alternatif sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en impliquant les Organisations de la Société Civile actives dans huit pools thématiques. Le processus se déroule une fois par an au Bénin et implique plusieurs types d'acteurs à travers leurs rôles et responsabilités³⁷. Elle a coordonné la préparation des rapports alternatifs sur l'Agenda 2030 chaque année depuis 2018. Elle a renforcé les capacités des OSC dans ce cadre dans le but de les amener à participer activement à l'atteinte des objectifs.

**ASSOCIATION
NATIONALE
DES
COMMUNES
DU BÉNIN
(ANCB)**

est la structure faîtière de l'ensemble des 77 communes du Bénin. Depuis sa création en novembre 2003, elle a pour objectif de servir d'interface entre les communes et les pouvoirs publics d'une part, et entre les communes et les autres acteurs clés d'autre part, afin de représenter et défendre les intérêts de ses membres. L'ANCB se positionne comme une interlocutrice essentielle dans la promotion du développement local et de la démocratie à la base.

Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé

PLATEFORME DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BÉNIN (PASCIB)

est une organisation de la société civile qui vise à promouvoir l'efficacité du développement conformément au Cadre international sur l'efficacité du développement des OSC. La PASCIB œuvre pour une implication transparente et effective des organisations de la société civile béninoise dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU BÉNIN (CNP-BÉNIN)

est une organisation faitière du secteur privé. Le CNP-Bénin est un interlocuteur valable et représentatif de la défense des intérêts et la promotion du secteur privé. Le CNP-Bénin sert d'interface entre le secteur privé et le Gouvernement.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BÉNIN (CCIB)

est un établissement public doté de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministère du Commerce et sa compétence couvre l'ensemble du territoire national. La CCIB a pour objectif de regrouper tous les opérateurs économiques.

CONSEIL DES INVESTISSEURS PRIVÉS DU BÉNIN (CIPB)

est une association composée d'une cinquantaine d'entreprises, qui ont décidé de mettre en commun leurs expériences, compétences et poids économique pour avoir une influence concertée sur l'environnement dans lequel elles évoluent.

38 Le Ministère du Plan et du Développement, 2020 : Cadre Décennal d'Actions pour l'accélération des ODD
↳ PDF

LE CENTRE DE PARTENARIAT ET D'EXPERTISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CEPED)

est un instrument institutionnel public sous la tutelle du Ministère en charge du Plan et du Développement au Bénin. Il répond à la volonté du Gouvernement de placer les préoccupations liées à la gouvernance environnementale au cœur du développement économique. Ayant pour mission de contribuer à la promotion du développement durable par le renforcement de l'expertise et le développement de partenariats, le CePED vise à contribuer à la définition des politiques et stratégies nationales de développement durable ; à améliorer le suivi et l'évaluation des projets et programmes ; et à renforcer les capacités nationales.

LE GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (GRED)

a été créé pour mettre la recherche scientifique au service du développement durable. Il s'agit d'une plateforme de connaissance et d'innovation qui vise à soutenir la mise en œuvre des ODD en fournissant aux acteurs politiques et publics des données et des instruments pertinents, fiables, opposables et exportables.

Depuis le début du processus de mise en œuvre des ODD au Bénin, une feuille de route a été préparée qui se concentre sur les étapes critiques indispensables à la transition effective des OMD aux ODD. **Le gouvernement s'est engagé à faire de son mandat d'actions ambitieuses et accélérées à travers le développement d'un Cadre décennal d'actions pour l'accélération des ODD (CDA-ODD³⁸), qui est un moyen de mobiliser des ressources et un instrument d'encadrement des politiques publiques pour la mise en œuvre des ODD sur les dix prochaines années.** La formation du Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD est l'un des indicateurs les plus forts



Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé

de l'engagement des gouvernements à poursuivre une approche «l'ensemble de la société» de la coordination et de la mise en œuvre des ODD, en interne et en externe. Ayant été créé sous l'égide du Ministère de la Planification et du Développement, il s'agit du cadre institutionnel pour la coordination des ODD dans le pays. Le gouvernement béninois reconnaît que l'objectif principal de la mise en place de ce cadre est d'assurer un processus participatif pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 basé sur les principes de transparence et de responsabilité. Il vise à garantir que la société civile joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et le suivi des ODD. Elle est reconnue comme un organe consultatif qui favorise le dialogue multipartite et la participation des parties prenantes au suivi et à l'évaluation des ODD.

Chaque groupe thématique est présidé par un président et le secrétariat est assuré par un représentant de la DGCS-ODD afin de faciliter l'accès à l'information publique. Le gouvernement a désigné le représentant de la DGCS-ODD pour assurer la vice-présidence du Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD et la présidence du cadre de concertation des OSC. Il a été observé que l'un des principaux défis de la sécurisation de l'approche «l'ensemble de la société» pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin était la nécessité de renforcer les capacités des parties prenantes à plaider en faveur de l'Agenda 2030 au sein de cet espace de coordination. A cet effet, en 2018, la MdSC a procédé à la structuration de l'implication de la société civile en mettant en place huit pools thématiques qui organisent les OSC intégrant le cadre de concertation des organisations de la société civile autour de tables de travail thématiques. Chaque pool thématique aborde des secteurs de politiques



publiques prioritaires et vise à renforcer les capacités de plaider des OSC en faveur de l'Agenda 2030.



Le puzzle de la gouvernance multipartite

La composition et les structures de gouvernance du Cadre Institutionnel pour la mise en œuvre des ODD et de la MdSC semblent être inclusives et sûres avec des structures opérationnelles solides. La MdSC a instauré un climat de confiance et d'influence

Bénin : Un mécanisme de coordination officiel prometteur qui a besoin d'un engagement renforcé

parmi les principales parties prenantes et semble avoir construit une base très solide parmi les OSC pour une action collective autour des ODD. Représentant plus de 1300 OSC membres, elle est reconnue comme la seule plateforme qui rassemble toutes les composantes de la société civile béninoise. La réputation de la MdSC est hautement reconnue et sa contribution spécifique à la coordination avec les acteurs des OSC locales est perçue comme très positive. L'organisation est observée comme une plateforme légitime pour soutenir les OSC et accroître leur efficacité afin qu'elles puissent devenir des acteurs forts du dialogue et du changement social au Bénin. La MdSC a fait ses preuves en matière de recherche de consensus et de soutien à l'action collective pour les ODD. L'interaction entre le gouvernement et la MdSC est reconnue comme forte à tous les niveaux du gouvernement (national et infranational). Grâce à son rôle au sein du mécanisme de coordination du gouvernement, la MdSC a démontré sa capacité à servir de médiateur entre les différents intérêts et à construire un consensus parmi un large éventail de parties prenantes.

L'appui budgétaire général utilisé pour financer le mécanisme de coordination nationale du gouvernement n'est pas suffisant pour garantir la participation des parties prenantes. Selon le rapport RNV, le Bénin a besoin de la mise en place d'un financement adéquat pour soutenir la mise en œuvre des programmes contribuant à la réalisation des ODD. Le rapport RNV reconnaît la nécessité de créer un plan financier qui inclut les ODD dans le budget général de l'État. Pour sa part, la MdSC est considérée comme une organisation faitière d'OSC solide et une entité financière fiable. Elle a reçu un soutien technique et financier de diverses parties prenantes telles que l'UE, la GIZ, le PNUD



et l'Agence suisse pour le développement et la coopération. Le gouvernement doit mieux envisager la mobilisation des ressources pour aborder la «Décennie pour l'accélération des ODD» afin de passer à l'action. La participation des parties prenantes est limitée par le manque de soutien financier pour garantir leur participation aux activités de consultation et d'évaluation.

L'environnement propice à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin est en bonne position, principalement grâce à la création récente du mécanisme officiel de coordination «Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD», qui vise à intégrer de multiples parties prenantes dans les processus décisionnels. Cependant, les ressources financières limitées et la nécessité de renforcer les capacités de plaidoyer des parties prenantes constituent des obstacles importants au bon fonctionnement de ce mécanisme. Le Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD est sur la bonne voie tant qu'il continue à travailler en étroite collaboration avec les principales parties prenantes pour mettre en œuvre les actions requises identifiées dans cette étude.

Conclusion

Cette étude révèle que les organes consultatifs multipartites prennent des formes diverses, rencontrent des défis différents, que ce soit en interne ou en externe, et sont toujours capables d'apporter une valeur ajoutée aux processus nationaux et locaux de mise en œuvre et de compte rendu des ODD. Les voies qu'ils empruntent sont fortement basés sur les processus politiques disponibles pour le développement durable dans les pays, la culture du dialogue avec les parties prenantes et l'histoire des structures organisationnelles existantes des différents groupes de parties prenantes (c'est-à-dire les organisations faîtières de coordination).

En outre, l'écart fonctionnel ou le créneau qui est disponible pour réaliser les ODD dans un pays doit être comblé par une structure institutionnelle significative qui fait le lien entre les débats et les aspirations de la société et l'élaboration des politiques gouvernementales en faveur du développement durable. Ces études de cas montrent que les organes varient dans leur fonction en fonction du nombre de groupes de parties prenantes engagés (leur rôle et leur fonction varient en conséquence), ainsi qu'en fonction de leur proximité et de la nature réciproque de la coordination avec l'unité ODD, responsable de la réalisation des ODD au sein du gouvernement.



- Au Kenya, le Comité est sur la voie d'un organe consultatif multipartite légitimé et mandaté, pour autant que sa tendance à la hausse se poursuive et que le gouvernement collabore avec les principales parties prenantes pour mettre en œuvre les actions nécessaires à la transformation. L'architecture globale de la réalisation des ODD nécessite encore un engagement plus fort des médias pour la sensibilisation du public et le plaidoyer.

Conclusion

Toutefois, de nombreux pays dans le monde sont confrontés au défi de la complexité des ODD.

- L'évaluation de la **Tanzanie** pour cette étude s'est déroulée pendant les élections nationales d'octobre 2020, ce qui a entraîné l'indisponibilité des individus en raison de problèmes liés à l'Internet. En général, le mécanisme officiel de coordination du développement durable est une plateforme multipartite relativement nouvelle, sanctionnée par le gouvernement, qui fonctionne sans que l'approbation, les structures ou les processus complets soient encore en place. Comme il est accompagné par la plateforme de développement durable de la Tanzanie, réputée depuis plus longtemps, le potentiel de consolidation de l'engagement des parties prenantes dans une plateforme nationale et d'accompagnement de la réalisation des ODD par un organe consultatif national permanent sur les ODD est énorme. Cependant, si les pièces du puzzle sont indéniablement en place, tout mettre ensemble nécessite davantage de dialogues collectifs sur les thèmes et les processus à aborder dans un avenir proche.
- En **Équateur**, le décret présidentiel 371 consacre l'engagement envers les ODD, mais celui-ci doit être soutenu par des routines de mise en œuvre des ODD plus ambitieuses. L'approche inclusive du pays dans le processus de lutte contre le changement climatique démontre qu'il en a la capacité et cela se reflète partiellement dans sa collaboration avec divers groupes de parties prenantes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le Grupo Faro a été observé comme une OSC forte, capable



de réunir et de faciliter le consensus parmi une variété de parties prenantes et capable de mettre en œuvre des activités de développement durable au niveau local. Cependant, pour s'engager sur la voie d'un organe consultatif national multipartite, l'engagement des parties prenantes nécessite une plus grande reconnaissance et un engagement des partenaires gouvernementaux dans les processus politiques locaux et nationaux.



- L'environnement propice à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au **Bénin** est en bonne position pour évoluer, principalement grâce à la création récente du mécanisme officiel de coordination «Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODD», qui vise à intégrer les perspectives multipartites dans les processus décisionnels. Cependant, les ressources financières limitées et la nécessité de renforcer les capacités de plaidoyer des parties prenantes représentent des limites importantes pour assurer le bon fonctionnement de ce mécanisme. En ce sens, la MdSC est reconnu comme un corps intermédiaire fort, capable de catalyser l'engagement de la société civile dans le pays et il est en train de renforcer ses compétences pour faciliter davantage de processus multipartites pour la mise en œuvre des ODD.

Une influence majeure qui détermine la fonction des organes multipartites est le fait que la décarbonisation des économies nécessite des changements perturbateurs et transformationnels. Dans les quatre pays étudiés, des changements profonds sont nécessaires pour réussir. Les organes multipartites des pays analysés font le lien entre les connaissances

Conclusion

et favorisent l'acceptation sociale de la transformation, mais jouent également un rôle important dans la sensibilisation et l'ancrage du changement transformationnel dans la société. **Ce faisant, ils constituent un élément crucial et complémentaire des architectures gouvernementales nationales pour la réalisation des ODD. La clé de leur succès est de doter ces organes de relations de confiance et de réciprocité avec les partenaires gouvernementaux.**

Ces relations réciproques peuvent être liées à l'aide apportée au gouvernement dans toutes sortes de processus de développement durable. C'est pourquoi leur position est souvent proche des institutions nationales, telles que les unités ODD chargés de superviser l'élaboration des politiques de développement durable. Les processus RNV, l'élaboration de cadres d'engagement nationaux et de stratégies et indicateurs nationaux de développement durable sont des processus politiques auxquels ils contribuent.

Ce qui est évident, c'est qu'il n'existe pas d'approche «taille unique» lorsqu'il s'agit de créer un organe consultatif multipartite permanent et légitime. Les questions institutionnelles communes aux quatre contextes concernent le niveau d'intégration ou d'indépendance par rapport à l'architecture gouvernementale. En outre, quel type de fonction primaire ou de combinaison de fonctions (coordination, résolution de controverses, plaidoyer, mise en œuvre locale, etc.) est le plus complémentaire et le plus utile pour accélérer la mise en œuvre et quelle est la structure opérationnelle la plus efficace pour soutenir le mandat et la fonction respectifs ? Cela implique des questions sur les mécanismes de responsabilité et de gouvernance, le leadership et la participation par rotation pour une inclusion élargie, ainsi que la

L'engagement institutionnalise des parties prenantes a de nombreuses formes.

Une relation de confiance et de réciprocité avec le gouvernement est la clé du succès.

création d'un cadre et de routines d'engagement pour clarifier les rôles et les responsabilités. Les résultats de la recherche sont destinés à éclairer certaines de ces pièces du puzzle, afin de comprendre où et comment les organes consultatifs multipartites peuvent contribuer avec succès au puzzle national des institutions et des processus pour créer une composition significative pour la réalisation des ODD.



Global Forum for



National SDG
Advisory Bodies

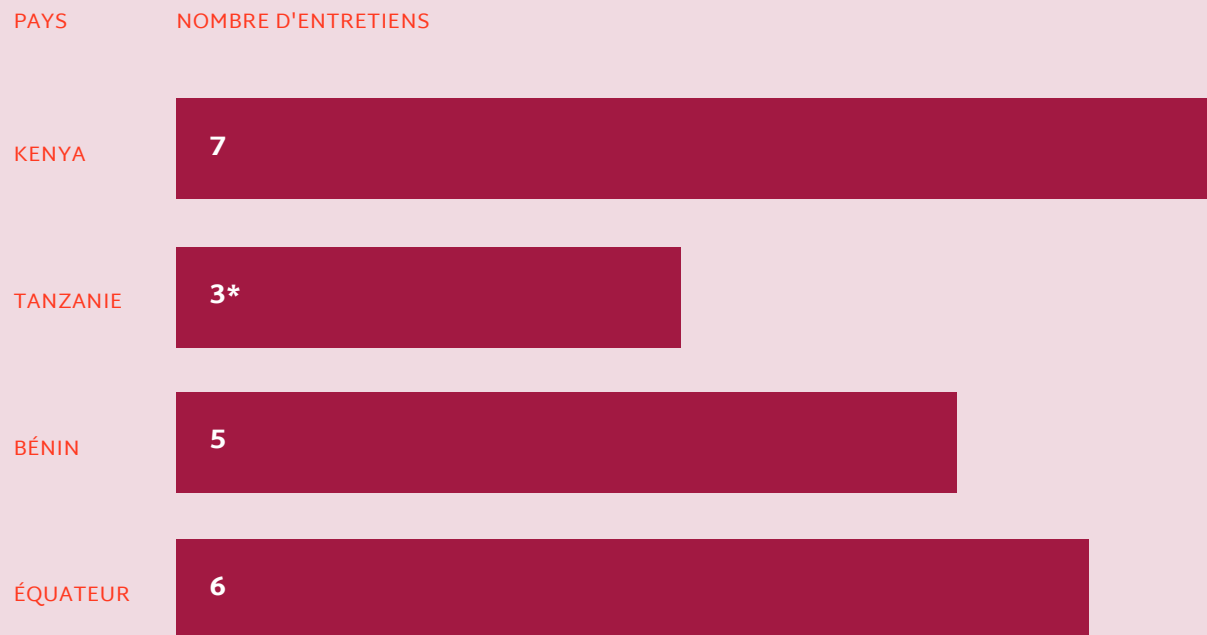
Pour en savoir plus sur le Forum Mondial des organes consultatifs nationaux sur les ODD et lire l'étude sur les différentes voies pour les organes consultatifs nationaux sur le développement durable et leurs facteurs de réussite respectifs (2021), cliquez [ici](#).

Vous y trouverez également le deuxième volume de cette étude, qui sera bientôt publié et qui ajoutera une autre cohorte de cas nationaux.



Annexe





* En raison des élections nationales en cours à l'automne 2020, la recherche a été confrontée à diverses difficultés et à un faible taux de réponse aux entretiens.



INDICATEUR	OPÉRATIONNALISATION	QUESTIONS D'ENTRETIEN
<p>1 Le gouvernement souhaite et cherche activement à impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris.</p>	<p>Preuve de l'engagement par le gouvernement de parties prenantes multiples dans :</p> <ul style="list-style-type: none">– RNV– Processus de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris– Plan/stratégie de développement national– Auto-évaluation de l'ODD 16, institutions fortes	<ul style="list-style-type: none">– Quelles mesures avez-vous vu le gouvernement prendre pour faire participer les parties prenantes aux priorités du développement durable ?– Ces actions (s'il y en a) ont-elles été installées dans le but d'un processus unique (RNV) ou ont-elles un caractère permanent ?– Comment le processus a-t-il été planifié et mis en œuvre (parties prenantes en silos, niveaux multiples, cascade ascendante, etc.)
<p>2 Une société inclusive, progressive et ouverte</p>	<ul style="list-style-type: none">– Le gouvernement est progressiste et ouvert aux nouvelles idées et approches	<ul style="list-style-type: none">– Croyez-vous que la volonté politique globale soutienne une approche "de l'ensemble de la société" pour la mise en œuvre des ODD ?
<p>3 Le gouvernement a mis en place des structures institutionnelles flexibles pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris.</p>	<ul style="list-style-type: none">– Le gouvernement adopte une approche "pangouvernementale" et a mis en place des unités et/ou des processus de coordination dans tous les ministères.– Mandat émis par le gouvernement pour l'organe consultatif multipartite– Signataire de l'Accord de Paris avec des NDCs– Un organe consultatif multipartite légal fournit des conseils et un soutien permanent.	<ul style="list-style-type: none">– L'environnement politique actuel soutient-il le rôle d'un organe consultatif multipartite ?– Quel est le besoin et la demande d'un tel organe ?– Les bonnes parties prenantes ont-elles été engagées pour participer à l'organe consultatif multipartite ?– Quels ont été les principaux problèmes et défis liés à la création et au maintien d'un tel organe ?– Quel ministère est en tête ?<ul style="list-style-type: none">– Y a-t-il une collaboration efficace entre les gouvernements ?– Le gouvernement a-t-il mis en œuvre des changements pour mieux réaliser les ODD ?<ul style="list-style-type: none">– Comment tenez-vous compte de la nature interdépendante des ODD lors de leur mise en œuvre ?

INDICATEUR

OPÉRATIONNALISATION

QUESTIONS D'ENTRETIEN

4 Soutien et intérêt politiques démontrés par le plus haut niveau gouvernemental et/ou le parlement (caucus).

- Système politique (dans le temps)
- Soutien du plus haut niveau/présidentiel démontré (par exemple par des proclamations, des dialogues présidentiels publics/privés, etc.)
autre communication gouvernementale

et / ou

- Rôle de soutien du parlement (caucus) pour mettre en place un organe consultatif multipartite pour des conseils constructifs et la médiation des positions existantes dans la société

- Un organe interagence a-t-il été créé ?
- Quel est le contexte ou l'environnement politique dans lequel opère l'organe multipartite ?
 - Comment la relation de l'organe consultatif multipartite avec le gouvernement a-t-elle évolué au fil du temps ?
 - Existe-t-il des facteurs/processus politiques ou juridiques qui ont contribué à la légitimité de l'organe consultatif multipartite par rapport au gouvernement ?
 - Comment la relation de l'organe consultatif multipartite avec le gouvernement a-t-elle été impactée par le contexte politique, les changements de leadership politique ou les changements de politique ?
- Comment l'organe consultatif multipartite a-t-il réussi à maintenir son rôle consultatif vis-à-vis du gouvernement au fil du temps ? Existe-t-il un rôle de soutien du parlement (caucus) pour mettre en place un organe consultatif multipartite afin d'obtenir des conseils constructifs et d'arbitrer les positions existantes dans la société ?

5 Organisation efficace/force des principales parties prenantes (milieu universitaire, société civile et secteur privé)

- Existence d'organisations faitières, d'associations d'entreprises, d'organes représentatifs des OSC et du monde universitaire, etc.
- Force de la société civile
- Degré d'activité formelle par rapport à l'activité informelle
- Preuve d'un dialogue fort et d'une relation de confiance entre les parties prenantes (par exemple, des espaces sûrs pour expérimenter une nouvelle réglementation).

- Quelles autres plateformes, organisations, forums, conseils, etc. existent pour promouvoir une voix collective ?
- Comment interagissez-vous/coopérez-vous avec eux ?
Concurrence ou collaboration ?
- Existe-t-il une histoire de dialogues ou de commissions de parties prenantes pour identifier les compromis entre les parties prenantes ?

Annexe : Cadre de recherche – indicateurs, opérationnalisation et évaluation

PARTIE II : ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES PLATEFORMES ET PROCESSUS MULTIPARTITES EXISTANTS

INDICATEUR

OPÉRATIONNALISATION

QUESTIONS D'ENTRETIEN

-
- | | | |
|---|--|--|
| <p>6 L'organe consultatif multipartite a le mandat et est officiellement reconnu comme un organe consultatif/intermédiaire.</p> | <ul style="list-style-type: none">– Le gouvernement reconnaît l'organe consultatif multipartite comme un organe consultatif officiel– Le gouvernement s'engage régulièrement avec l'organe consultatif multipartite– Participe au processus RNV ou à d'autres processus nationaux ou infranationaux de développement durable. | <ul style="list-style-type: none">– L'organe consultatif multipartite est-il officiellement reconnu et mandaté par le gouvernement ?– A quel niveau de gouvernement l'organe consultatif multipartite est-il positionné et sur quels secteurs a-t-il de l'influence ?– Comment le gouvernement s'engage-t-il avec l'organe consultatif multipartite ? Comment une relation réciproque est-elle établie et maintenue ? |
| <p>7 Un leadership fort et charismatique capable d'engager et d'influencer efficacement tous les secteurs de la société.</p> | <ul style="list-style-type: none">– Expérience préalable dans des secteurs multiples, par exemple le gouvernement, la société civile et les entreprises.– L'individu jouit d'une bonne réputation et d'une voix respectée auprès de personnes issues de multiples secteurs.– Le responsable de la plateforme (ou le coordinateur/manager) est capable de penser, de diriger et d'agir au-delà des frontières organisationnelles. | <ul style="list-style-type: none">– Comment décririez-vous le leadership de l'organisation ?– Comment l'organe consultatif multipartite facilite-t-il le partage des leçons et encourage-t-il l'innovation parmi les membres ?– Comment résoudre les problèmes collectivement et parvenir à un accord sur les priorités à traiter et les moyens de les aborder ?– Comment les conflits entre les membres sont-ils résolus ?– Qu'avez-vous/votre organisation a-t-elle appris de ces interactions et exercices de résolution de problèmes ? Cela a-t-il changé votre façon de penser ou d'agir, ou cela a-t-il eu un impact sur le travail de votre propre organisation ? |
| <p>8 L'organe consultatif multipartite est bien connecté et jouit d'un fort engagement, de la confiance, de la réputation et de l'influence de tous les secteurs de la société.</p> | <ul style="list-style-type: none">– Large éventail d'organisations (y compris les organes représentatifs) qui sont officiellement liées/membres de l'organe consultatif multipartite– L'organe consultatif multipartite est digne de confiance et jouit d'une solide réputation auprès de ses administrés.– Liens verticaux (vers les institutions internationales) et horizontaux (vers d'autres plateformes)– Relations multiples, diverses et solides à tous les niveaux– La plateforme est construite sur des structures existantes, avec un minimum de nouvelles infrastructures.– Sentiment d'appropriation de la plateforme par ses parties prenantes/membres et compréhension par les hôtes de quand, où, comment, pourquoi et avec qui se connecter. | <ul style="list-style-type: none">– Dans quelle mesure pensez-vous que l'organisation est bien connectée et influente ?– Est-il efficace de communiquer dans les deux sens (du public vers le gouvernement et vice versa) sur les progrès et les besoins des ODD ? |
-

INDICATEUR

OPÉRATIONNALISATION

QUESTIONS D'ENTRETIEN

- | | | |
|---|--|--|
| <p>9 L'organe consultatif multipartite est représentatif et inclusif et dispose d'une bonne gouvernance.</p> | <ul style="list-style-type: none">– L'organe consultatif multipartite a mis en place des politiques et des processus pour garantir l'inclusion.– La structure opérationnelle soutient la gestion efficace de l'organe consultatif multipartite et l'inclusion d'autres parties prenantes.– La plateforme est construite sur des structures existantes, avec un minimum de nouvelles infrastructures. | <ul style="list-style-type: none">– Que fait l'organe consultatif multipartite pour s'assurer qu'il est représentatif et inclusif ?– Pouvez-vous me parler de la composition de cet organe multipartite ?– Quelle est la relation entre les membres de l'organe multipartite ?– Y a-t-il une représentation multisectorielle ? Quels types d'organisations ou d'institutions participent à cet organe ?– Combien de membres votre organe multipartite compte-t-il et comment sont-ils sélectionnés ?– Pensez-vous qu'il est également représentatif de tous les groupes de parties prenantes clés ? L'organe consultatif multipartite a-t-il été mis en place pour être une plateforme inclusive efficace ? |
| <p>10 L'organe consultatif multipartite comprend un engagement public au niveau infranational (capacité à créer un espace pour que le gouvernement puisse suivre l'action pilote).</p> | <ul style="list-style-type: none">– Relations multiples, diverses et solides à tous les niveaux– Comprendre quand, où, comment, pourquoi et avec qui se connecter.– Mettre en place des projets pilotes ou des études pour ouvrir la voie à des activités à grande échelle par les agents gouvernementaux (créer un espace d'action). | <ul style="list-style-type: none">– S'étend-il au-delà du niveau central pour recevoir des contributions du niveau infranational ?– Est-ce une DPP efficace pour communiquer dans les deux sens (du public au gouvernement) sur les progrès et les besoins des ODD ?– Mettez-vous en place des projets de dialogue ou créez-vous des connaissances qui serviront de base aux agents gouvernementaux pour mener des actions innovantes ? |
| <p>11 L'organe consultatif multipartite dispose des compétences et de l'expérience nécessaires pour a) faciliter la recherche d'un consensus et élaborer des conseils politiques, b) servir de médiateur entre différents intérêts et c) soutenir le développement d'une action collective.</p> | <ul style="list-style-type: none">– L'organe consultatif multipartite a démontré sa capacité à tenir ses promesses dans ces trois domaines.– L'organe consultatif multipartite dispose d'un personnel ayant l'expérience et les compétences adéquates. | <ul style="list-style-type: none">– Comment évaluez-vous l'expérience et les compétences de l'organe consultatif multipartite dans ces trois domaines ?– Quels sont les mécanismes qui institutionnalisent ou favorisent l'interaction/engagement de l'organe consultatif multipartite avec le gouvernement ?– Comment les acteurs du gouvernement et de l'organe consultatif multipartite interagissent-ils lors des réunions, et comment décririez-vous le niveau de participation et d'influence de l'organe consultatif multipartite dans ces réunions ? |

INDICATEUR

OPÉRATIONNALISATION

QUESTIONS D'ENTRETIEN

- | | | |
|--|--|---|
| <p>12 L'organe consultatif multipartite dispose de systèmes et de processus pour s'engager efficacement et d'un système de suivi et d'évaluation pour mesurer son efficacité.</p> | <ul style="list-style-type: none">– Processus documenté d'engagement– Stratégie et plans de travail alignés sur les ODD– Apprentissage lié au S&E– Modèle logique/théorie du changement utilisé pour maintenir l'orientation stratégique | <ul style="list-style-type: none">– Comment mesurez-vous l'efficacité (S&E) de votre travail ?– Avez-vous développé une stratégie de suivi et d'évaluation (S&E) pour l'organe consultatif multipartite ?– Quelles sont les attentes des membres en ce qui concerne le S&E de l'organe consultatif multipartite ? Par exemple, les membres doivent-ils collecter et soumettre des données sur les progrès liés aux activités conjointes menées par l'organe consultatif multipartite ?– Qui prend la direction des rapports pour l'organe consultatif multipartite ? Cela nécessite-t-il l'approbation de tous les membres ?– En tant que collectivité, vous êtes-vous livrés à des exercices de réflexion sur la manière dont votre travail peut être amélioré ? |
| <p>13 L'organe consultatif multipartite est une organisation de bonne foi capable d'accepter et de rendre compte des finances.</p> | <ul style="list-style-type: none">– L'organe consultatif multipartite est une organisation légalement enregistrée (ou le programme d'une organisation enregistrée).– L'organe consultatif multipartite est en bonne santé financière– L'organe consultatif multipartite dispose (ou recherche) de sources de financement multiples et variées.– Les champions de la plateforme aident à trouver des financements– Les bailleurs de fonds apportent un soutien autre que financier– Les exigences en matière d'établissement de rapports sont réalistes et adaptées à l'objectif visé (par exemple, elles sont initialement plus axées sur une petite entreprise en démarrage que sur un grand projet de développement). | <ul style="list-style-type: none">– Comment votre organe consultatif multipartite est-il financé ?– Si vous recevez un financement du gouvernement, qu'est-ce que cela signifie pour la portée du travail, la façon dont vous travaillez ou votre niveau d'indépendance ?– Quelles sont les contraintes en termes de financement et de ressources, et comment cela affecte-t-il la capacité à collaborer ? |